

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 159 (2016)

Artikel: Destins des mégalithes vaudois : Lutry, La Possession, Corcelles, Les Quatre menhirs et La Vernette, Concise, En Chenaux et Fin de Lance, Onnens, Praz Berthoud, fouilles 1984-2012
Autor: Burri-Wyser, Elena / Chevalier, Alexandre / Falquet, Christian
Kapitel: 6: Conclusion générale et discussion
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835664>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

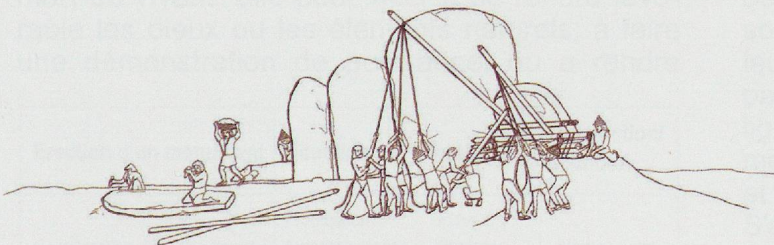
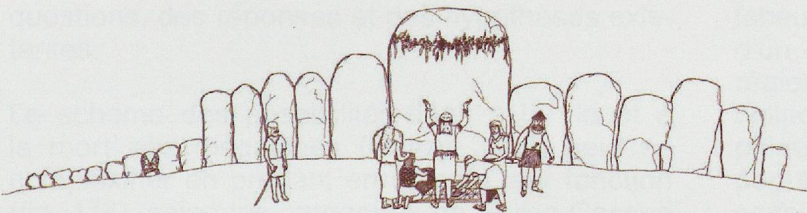
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

6 Conclusion générale et discussion



Les menhirs de Lutry et d'Onnens sont des monuments mégalithiques qui ont été érigés à l'époque néolithique. Ils sont situés dans la région de Lutry, près de Lausanne. Les menhirs de Lutry sont des pierres dressées qui ont été érigées à l'époque néolithique. Ils sont situés dans la région de Lutry, près de Lausanne. Les menhirs de Lutry sont des pierres dressées qui ont été érigées à l'époque néolithique. Ils sont situés dans la région de Lutry, près de Lausanne.

Conclusion générale

Les menhirs de Lutry et d'Onnens sont des monuments mégalithiques qui ont été érigés à l'époque néolithique. Ils sont situés dans la région de Lutry, près de Lausanne. Les menhirs de Lutry sont des pierres dressées qui ont été érigées à l'époque néolithique. Ils sont situés dans la région de Lutry, près de Lausanne. Les menhirs de Lutry sont des pierres dressées qui ont été érigées à l'époque néolithique. Ils sont situés dans la région de Lutry, près de Lausanne.

Les menhirs de Lutry et d'Onnens sont des monuments mégalithiques qui ont été érigés à l'époque néolithique. Ils sont situés dans la région de Lutry, près de Lausanne. Les menhirs de Lutry sont des pierres dressées qui ont été érigées à l'époque néolithique. Ils sont situés dans la région de Lutry, près de Lausanne.

Les menhirs de Lutry et d'Onnens sont des monuments mégalithiques qui ont été érigés à l'époque néolithique. Ils sont situés dans la région de Lutry, près de Lausanne. Les menhirs de Lutry sont des pierres dressées qui ont été érigées à l'époque néolithique. Ils sont situés dans la région de Lutry, près de Lausanne. Les menhirs de Lutry sont des pierres dressées qui ont été érigées à l'époque néolithique. Ils sont situés dans la région de Lutry, près de Lausanne.



Page précédente. Scènes imaginées : à gauche, de l'édification à l'abandon des menhirs de Lutry et à droite, autour d'une inhumation dans le dolmen d'Onnens.

6 Conclusion générale et discussion

Elena Burri-Wyser

avec une contribution de Denis Weidmann

6.1 Questions

Les questions principales, une fois les données archéologiques factuelles synthétisées, sont celles de la fonction des mégalithes, de leurs commanditaires, de leurs réalisateurs et de leurs destinataires. Les observations archéologiques manquent pour démêler le nœud des hypothèses, mais un éventail des possibilités nous est fourni par les exemples ethnographiques. Force est donc de constituer une forme d'inventaire des questions, des réponses et des hypothèses existantes.

Le schéma des possibilités liées à la vie et à la mort des mégalithes (Gallay 2006) peut se complexifier en prenant en compte leur fonction (fig. 176), selon les catégories de Serge Cassen (2009). L'érection d'un monument peut être initiée pour faire honneur à un clan ou à un individu, mort ou vivant. Elle peut viser à se rendre favorable les dieux ou les éléments naturels, à faire une démonstration de puissance, ou à rendre

hommage à un mort. Elle est donc tournée suivant les cas vers le passé, le présent ou le futur. Enfin, l'abandon du monument peut être dû à l'oubli, au déshonneur de ceux qu'il consacrait ou encore à leur mort. Dans ce cas, nous considérons que la disparition physique d'un lignage équivaut également à une mort sociale.

Si les monuments funéraires que sont les dolmens sont indubitablement liés au souvenir des morts, ils sont également une démonstration de la puissance des vivants. Les sacrifices en temps et en labeur que demande leur exécution sont le fruit d'un effort communautaire et il s'agit dans nos régions, dans leur première utilisation, de tombes collectives. Mais les études paléodémographiques indiquent qu'une partie seulement de la population y était inhumée et que le recrutement se faisait dans des entités plus importantes que la famille, mais plus restreintes que le village (Gallay 2006a, 2011). La sélection faite par les vivants des morts inhumés est-elle le signe de disparités sociales ou de lignages inhumant séparément leurs défunts ? Le monument est-il commandité par un vivant pour y enterrer les membres de son lignage, l'accompagnant dans la mort au fur et à mesure des décès, montrant par là sa puissance et assurant la perpétuation de son souvenir ? S'agit-il d'une démonstration ostentatoire de la puissance d'un lignage ? La vidange des tombes et les nouvelles sépultures correspondent-elles à un changement de hiérarchie sociale, un lignage dominant en remplaçant un autre, ou à un changement de population, ou encore à une réappropriation du monument après un temps d'abandon durant lequel les pratiques se sont perdues ? Les rites de condamnation sont-ils liés à une émigration de la population de recrutement, à un

Erection d'un monument	Fonction	Temps actif	Destruction/ abandon
Consécration d'un clan/lignage	Propitiation Autorité/prestige Commémoration	Futur Présent Passé	Mort sociale
Consécration d'un vivant	Propitiation Autorité/prestige	Futur Présent	Mort sociale Mort naturelle
Consécration d'un mort	Commémoration	Passé	Mort sociale

Fig. 176. Tableau des différentes possibilités liées à la vie et à la mort des monuments mégalithiques.

changement de hiérarchie ou à l'abandon d'un système de croyance ?

Qu'en est-il des menhirs découverts dans les nécropoles à inhumation généralement individuelle du Néolithique moyen : simple marquage de tombe, représentation d'un défunt particulier, représentation d'un ancêtre ou d'un dieu protecteur commun à l'ensemble de la nécropole et de la communauté, sacralisation de l'espace funéraire ?

Les alignements sont-ils constitués en une fois ou graduellement ? Chacun des menhirs représente-t-il un individu ou un esprit protecteur ? S'agit-il d'une représentation des membres égaux d'une communauté ou de soldats au service d'un chef ? S'agit-il d'une consécration d'un individu mort ou vivant ou d'un geste en vue de rendre favorables les éléments, comme le suggère leur relation à l'élément liquide (voir *infra*) ?

La vocation est-elle propitiatoire, commémorative ou une manifestation de force d'une communauté, d'un clan, d'un individu ?

Enfin, que dire des menhirs isolés : borne le long d'un chemin ou marquage d'une frontière ? Représentation d'un protecteur ou d'un gardien spirituel ou vivant ? Avertissement et/ou accueil ?

Quels sens donner à la position et à l'orientation des monuments, à leur architecture ?

Pourquoi le phénomène mégalithique connaît-il une interruption ? Comment expliquer son émergence et sa disparition ?

Si les rituels, cérémoniels et croyances particuliers sont sans doute contingents, et liés aux cultures de Suisse occidentale, le cadre sociétal l'est moins et les réponses à ces questions en sont largement dépendantes. Avant d'en débattre, il faut réunir et synthétiser les observations en commençant par le déroulement chronologique et le contexte environnemental. La synthèse par thème des données exposées au long des chapitres, complétées par les études climatiques et les synthèses archéologiques régionales, mais aussi par les réflexions sur l'évolution des sociétés, nous amèneront à proposer un scénario sociéto-historique à défaut de répondre à l'ensemble de ces questions.

6.2 Vie et mort des mégalithes

Chronologie des alignements

Avant les années 1990, les monuments mégalithiques constitués de plusieurs menhirs étaient rares en Suisse occidentale. En plus des *Quatre Menhirs* de Corcelles-près-Concise, nous pouvons également signaler l'alignement de Lausanne, *Vidy*, dont une pierre a disparu anciennement (*pierre Oupin*) et deux autres ont été découvertes dans les vestiges romains, permettant de restituer un alignement discontinu d'au moins trois menhirs (fig. 177), dont un arborant probablement un visage gravé (Paunier *et al.* 1989, Moinat 2010). Un foyer et une ciste de type Chamblandes attestent la fréquentation des lieux au Néolithique moyen. Mais le monument le plus emblématique, le plus grand de Suisse, est l'exceptionnel ensemble des menhirs de *Clendy* à Yverdon-les-Bains, découvert, fouillé, restauré et publié entre le milieu des années 1970 et le début des années 1990 (Voruz 1992). Comparé à une cathédrale, cet ensemble de 45 menhirs répartis en deux alignements discontinus et 4 petits groupes, dont un à l'extrémité de l'alignement central, occupe un espace de 110 m sur 50 m (fig. 178). Ce monument se situe à quelques dizaines de mètres des stations lacustres de la baie de *Clendy* occupées du Cortaillod classique (vers 3850 av. J.-C.) au Bronze final. Ni le contexte de découverte, ni le mobilier n'ont permis de dater ces menhirs. Par contre, l'auteur utilise des comparaisons stylistiques avec la Bretagne



Fig. 177. Le menhir de Vidy redressé à la route de Chavannes, non loin de sa découverte.



Fig. 178. Le site mégalithique d'Yverdon, Clendy vu depuis l'extrémité est de l'alignement nord.

ou le sud de la France, mais également avec les alignements alors récemment découverts *in situ* de Sion, *Chemin des Collines* (1964) et de Lutry (1984).

Dès cette époque, l'édification des alignements et leur fréquentation sont situées entre la seconde moitié du 5^e millénaire, au début du Néolithique moyen, et la première moitié du 2^e millénaire, au Bronze ancien, époque à laquelle ils sont abandonnés. Depuis les fouilles sur les tracés linéaires, cette chronologie générale n'a pas été remise en cause, mais plutôt affinée, avec les publications de Saint-Aubin, *Derrière la Croix* (Wüthrich 2003), de Bevaix, *Treytel-A Sugiez* (Grau Bitterli et Fierz-Dayer 2011) et de Bevaix, *Le Bataillard* (Leducq et al. 2008).

Au niveau de la chronologie fine, le seul monument dont on peut affirmer qu'il a été conçu et réalisé dans un très court laps de temps est celui de Lutry, et encore est-il possible que certaines stèles proviennent d'ensembles plus anciens démantelés, comme la stèle M14 qui, dans son premier état, est à coup sûr antérieure, même de peu, à la construction du monument.

Pour les monuments composés de plusieurs groupes, les indices vont plutôt dans le sens de monuments aménagés sur de longues durées (fig. 179). Ainsi, à Saint-Aubin, les deux alignements ont-ils été érigés avec un décalage de plus d'un millénaire ! Tandis qu'à Bevaix, *Treytel-A Sugiez*, les gravures indiquent également plusieurs phases. Et même à Lutry, la découverte inopinée d'un menhir en remploi

moderne suggère la possibilité de l'existence de plusieurs alignements érigés séparément. Par contre, il semble que chacun des alignements ait été aménagé à la même période au sens large, correspondant à l'intervalle de probabilité des dates combinées pour le radiocarbone ou à la même culture archéologique, c'est-à-dire dans un laps de temps pouvant varier entre quelques jours et plusieurs dizaines, voire centaines d'années. Il semble aussi que des menhirs ont parfois été récupérés de monuments antérieurs. La stèle gravée de Lutry, et surtout le menhir gravé selon deux orientations différentes de *Treytel-A Sugiez* en sont des exemples. Des implantations successives selon des orientations différentes ont également été reconnues sur des stèles anthropomorphes du Midi, où des motifs se superposent et s'oblitèrent, avec parfois des personnages tête-bêche comme à Jouvayrac (Maillé 2010). Ici, comme à Lutry, ces stèles appartiennent à la même culture et le laps de temps qui sépare les gravures superposées est sans doute bref. Enfin, des menhirs ont été récupérés comme couverture de deux tombes Chamblandes à Lausanne, Vidy et à Pully, *Chamblandes* (Moinat 2007).

Hormis pour Lutry, les datations, absolues ou typologiques, des niveaux ou des fosses de construction sont rares pour des monuments souvent démantelés. Néanmoins, le catalogue des dates et des attributions permet une discussion générale sur l'élévation, la fréquentation et l'enfouissement des menhirs appartenant aux

monuments mégalithiques, et nous obtenons finalement un schéma répétitif cohérent pour l'ensemble des monuments (fig. 173 et 179).

Des alignements de menhirs discontinus et menhirs isolés sont érigés dans la seconde moitié du 5^e millénaire. Des dolmens sont construits à partir du Horgen, vers 3300 av. J.-C., et toujours utilisés, tandis que des alignements de menhirs apparaissent à nouveau un peu plus tardivement, vers 3100 av. J.-C., au Lüscherz. Les deux formes que prend le mégalithisme : pierres dressées ou monuments funéraires ne sont donc pas synchrones, tant dans la première période que dans la seconde. Dolmens et menhirs perdurent ensuite au moins jusqu'au Campaniforme. Dans ces deux grandes périodes, l'idée mégalithique est concrétisée par la construction, l'utilisation, la mise à bas et la réutilisation de monuments.

Ils sont ensuite souvent visités et utilisés, avec parfois des remaniements, du Campaniforme au début du Bronze moyen. Les mégalithes sont alors utilisés pour y adosser un habitat ou une tombe et les dolmens sont réutilisés systématiquement.

Un seul dolmen, à Sion, est construit de manière certaine au Campaniforme.

Des destructions naturelles ou intentionnelles interviennent dès le Néolithique, avec des menhirs cassés (à Lutry) ou récupérés comme couvercle de stèle (à Vidy, à Pully ou à Thonon, Genevray). Dès le Bronze final, on assiste à une désaffectation complète, avec parfois destruction, des monuments accompagnée de rites de condamnation plus ou moins complexes. Si les monuments mégalithiques sont mis à bas, c'est avec une certaine déférence. C'est également à cette époque ou peu après que semble avoir été créée une bonne partie des cupules qui ornent parfois les pierres gisant sur le sol, bien qu'il existe des exemples de pierres à cupules dès le 5^e millénaire, comme à Thonon. À l'âge du Fer, à l'époque romaine et au Moyen Âge, les menhirs sont abattus et parfois débités. Au 15^e siècle, apparaît une pratique systématique et régulière d'enfouissement des mégalithes, parfois scindés en deux, dans de grandes fosses, surdimensionnées par rapport aux blocs, et remplies de

Sites	Construction		Fréquentation		Remaniement		Destruction		Typologie	Nombre
	date BC	attribution	date BC	attribution	date BC	attribution	date BC	attribution		
Lutry <i>La Possession</i>	tpq 2570-2349 *	fin NF (Auvernier-Cordé)	1513-1393	BM			1192-927	BF, naturelle	ligne courbe continue en façade	>24
Lausanne <i>Vidy</i>		NMI						Epoque romaine	ligne discontinue	>3
Corcelles-près-Concise <i>Les 4 Menhirs</i>		NMI		Campaniforme				tpq 17e	ligne discontinue à satellite	>3
Yverdon-les-Bains <i>Clendy</i>		NMI et NF						BF, naturelle	2 lignes discontinues (a1 et a2) 4 groupes	a1>13 a2>13 4x>4
Saint-Aubin <i>Derrière-la-Croix</i> alignement 1	4543-4356 **	NMI			3965-3812	début NMII		MA Moderne	ligne discontinue	4
Saint-Aubin <i>Derrière-la-Croix</i> alignement 2	3330-2910 *	début NF (Horgen, Lüscherz)				La Tène; Moyen Âge		MA Moderne	ligne discontinue	4
Bevaix <i>Treytel-A Sugiez</i> alignement	4300-4000 ** et 2900-2600 **	NMI Lüscherz	2500-2000 **	Campaniforme				tpq 16e-17e	ligne discontinue à satellite	>7
Bevaix <i>Treytel-A Sugiez</i> triangle		NMI	2500-2000 **	Campaniforme				tpq 16e-17e	discontinu	>3
Bevaix <i>Le Bataillard</i>		NMI	2620-2270	Campaniforme				MA Moderne	discontinu	>2
Sion <i>Chemin des Collines</i>		NMI							alignement discontinu à satellite	>11

* dates combinées 14C cal ** intervalle estimé 14C cal Abréviations: NMI : Néolithique moyen I, Proto-Cortailod ; NMII : Néolithique moyen II, Cortailod ; NF : Néolithique final ; BM/F : Bronze moyen/final ; MA : Moyen Âge

Fig. 179. Principales caractéristiques des alignements et groupes de menhirs régionaux.

	Saint-Aubin a1	Saint-Aubin a2	Corcelles	Sion	Lutry
Attribution	5e millénaire	3e millénaire	5e millénaire	5e millénaire	3e millénaire
Moyenne largeur/longueur	0.5	0.4	0.6	0.5	0.5
Moyenne épaisseur/largeur	0.2	0.4	0.7	0.3	0.2
Forme sommet	épaule	épaule, arrondi	arrondi	rectangle, épaule, arrondi	arrondi, rectangle
Type	fusiforme	fusiforme	pyramidal	quadrangulaire	stèle
Gravures			cupules	orant, hache, zig-zag	costume, visage, objet

Fig. 180. Proportions moyennes des menhirs des alignements datés (en éliminant les micro-menhirs de moins de 80 cm de haut), formes caractéristiques et gravures présentes.

galets calibrés en taille. Dès l'époque moderne, certains menhirs abattus, comme à Saint-Aubin, sont débités et réduits à l'état de petits éléments qui peuvent rester en place et former la silhouette au sol du menhir, presque intacte, ou alors, pour des menhirs isolés, être enfouis dans des fosses simples, comme cela a été tenté à Saint-Aubin, *Le Devens* ou à Bevaix, *Vauroux*. À partir du 19^e siècle, ils sont protégés et redressés pour une partie d'entre eux. À toutes périodes, une partie des pierres des monuments délaissés a pu être récupérée et parfois réemployée dans d'autres monuments mégalithiques. Finalement, les alignements de Lutry et de Sion font exception ; en effet, érigés dans des cônes de déjection particulièrement actifs, ils ont bénéficié d'un recouvrement rapide par les sédiments qui les ont préservés.

Typochronologie des menhirs

Les monuments mégalithiques sont constitués de menhirs particuliers avec chacun leur forme et leur individualité. Le tableau récapitulatif de leurs dimensions et de leur morphologie générale ne permet pas de dégager de systématique quant à la relation typochronologique (fig. 180). Même en tenant compte de réutilisations avérées de menhirs dans des alignement postérieurs, il ne semble pas se dégager de régularités.

Le seul élément qui reste probant est l'ancienneté de la forme en écusson à rostre, déjà repérée par Jean-Louis Voruz (1992) par comparaison avec les monuments bretons, et qui peut être datée du 5^e millénaire. Ceci permet d'ailleurs d'avancer une hypothèse de datation à cette époque pour l'ensemble de l'alignement central d'Yverdon qui contient deux menhirs en écusson (fig. 181).

À l'autre extrémité de l'intervalle chronologique, les stèles-menhirs de Lutry forment également un ensemble typologique qui sort nettement du lot, avec une forme trapézoïdale à sommet arrondi et un rapport épaisseur/largeur de 0.2 en moyenne.

Pour les autres ensembles, en partant du principe qu'un alignement a été constitué dans une même période culturelle, qui peut par ailleurs s'étendre sur plusieurs siècles, à savoir Néolithique moyen (2^{ème} moitié du 5^e millénaire) ou Néolithique final (3^e millénaire), nous pouvons les observer globalement. Les menhirs de Saint-Aubin sont malheureusement très mal conservés. Néanmoins, nous constatons que l'alignement le plus ancien est constitué de pierres minces (moyenne du rapport épaisseur sur largeur de l'ordre de 0.2), bien plus étroites que celles du second alignement. Le reste de la morphologie diffère par contre peu.

Les menhirs de Corcelles, attribués au 5^e millénaire, sont de morphologie très différente, beaucoup plus épaisse, pyramidale, sans clivage. Les menhirs liés aux nécropoles Chamblandes du Néolithique moyen ont également des formes variables : fusiformes et relativement épais, comme celui de Thonon, *Genevray*, dressé dans la nécropole, ou minces, à rostre comme certains récupérés en couvercle de tombe. Enfin, les seuls micro-menhirs bien datés sont ceux de la fin du Néolithique de Lutry et un bloc cylindrique mar-



Fig. 181. Détail de l'alignement central d'Yverdon, les deux menhirs de gauche arborent un rostre et le deuxième depuis la droite est en forme d'écusson à rostre.

queur de tombe dans la nécropole Chamblandes de Corseaux, *En Seyton*, du 5^e millénaire. À Yverdon, il existe des micro-menhirs dans tous les alignements et groupes, mais des rostres essentiellement dans l'alignement central.

Le second marqueur chronologique certain est la présence malheureusement rare de gravures. Haches, orants, zigzag... font tous référence au 5^e millénaire (Sion, *Chemin des Collines* et Thonon, *Genevray*). Tandis que la seule stèle anthropomorphe est érigée à la fin du Néolithique à Lutry et trouve des parallèles dans le Midi de la France et au *Petit-Chasseur*, à Sion, datés entre la fin du Néolithique final et le Bronze ancien. La facture très particulière de ces stèles à sommet arrondi et gravures anthropomorphes est aisément identifiable.

Mais pour le reste, la typologie très variable ne permet pas d'attribuer chronologiquement un menhir isolé à une période donnée. Par contre, les menhirs participant à un ensemble monumental présentent souvent un air de famille, poussé à l'extrême à Lutry, mais également manifeste tant à Corcelles qu'à Sion. De prime abord, cette homogénéité semble plus liée à des critères esthétiques ou de nature des roches que culturels, et renforce l'hypothèse d'une certaine contemporanéité des pierres formant un ensemble. Cette contemporanéité est avérée dans les deux sites où les alignements n'ont pas été mis à bas avant leur découverte : Lutry et Sion.

Cadre culturel et environnemental

L'histoire de l'habitat et des sociétés montre parfois un parallélisme, mais souvent des discordances avec celle du mégalithisme (fig. 182). Le début du Néolithique moyen, jusqu'au début du 4^e millénaire, est marqué par la constitution des premières cultures néolithiques bien caractérisées, mais qui restent relativement labiles, avec de petits hameaux occupés brièvement et l'utilisation de sites-refuges comme au *Vallon-des-Vaux* (Sitterding 1972), montrant une certaine tension. À côté des nécropoles Chamblandes, on trouve quelques tombes isolées en coffre de bois comme à Allaman ou à Tolochenaz. Dans les nécropoles, de rares tombes particulièrement richement dotées montrent des inégalités sociales liées à la présence de biens de prestige (Moinat 2007).

À partir de 3850 av. J.-C., la culture de Cortaillod, qui est issue d'un mélange d'influences occidentales et orientales, se développe (Honegger 2001a, Burri 2007, Honegger 2007, Winiger 2008, Winiger *et al.* 2010, Burri-Wyser et Loubier 2011, Burri-Wyser *et al.* 2015, Burri-

Wyser et Jammet-Reynal à paraître, Burri-Wyser et Winiger à paraître). Elle est essentiellement connue par des habitats lacustres occupés sur des périodes relativement brèves, de l'ordre d'une génération, mais dans des baies où les populations se réinstallent régulièrement. Si on ne connaît pas les rites funéraires, il semble que les populations sont installées dans des territoires et, au moins à Concise, que ce soient les mêmes personnes ou leurs descendants qui reviennent dans les mêmes baies. Des relations interculturelles sur de longues périodes ont également été mises en évidence. Il semble exister des maisons communautaires. Des regroupements par appartenance culturelle au sein des villages, ainsi que des villages aux affinités culturelles différentes éloignés de quelques dizaines de mètres dans la même baie ont été observés. Les sites-refuges et l'arrière-pays ne sont occupés qu'à l'extrême fin de la période.

La fin du Néolithique moyen est marquée par l'irruption de la culture orientale de Horgen, dont les porteurs semblent supplanter les Cortaillod à partir de 3300 av. J.-C. et occupent les mêmes emplacements au bord des lacs. Ils construisent sans doute les premiers dolmens. À partir de 3200 av. J.-C., les influences occidentales reprennent le dessus avec la culture du Lüscherz ancien. Les villages deviennent de plus en plus stables, croissent en taille et en nombre, indiquant une densification de la population jusqu'à la fin de l'Auvernier-Cordé. Les échanges s'intensifient également et les villages lacustres voient la production quasi industrielle de haches-marteaux.

Dès environ 2400 av. J.-C., on assiste à un changement radical avec l'abandon des rives des lacs pour de petits hameaux terrestres. Des observations anthropologiques indiquent un changement au moins partiel de population, dans la nécropole du *Petit-Chasseur* à Sion (Desideri 2011, Desideri *et al.* 2012), corroborée par des changements importants du répertoire céramique, en contradiction avec une certaine permanence de l'industrie lithique sur le Plateau suisse (Honegger 2001b, Burri-Wyser 2012b). La vidange des dolmens et des cas où seul le côté spectaculaire des mégalithes a été utilisé, comme à Cortaillod, *Petit-Ruz*, indiquent pour le moins un certain désintérêt pour les anciens occupants des dolmens (une réflexion intéressante dans ce sens concerne les sociétés chalcolithiques d'Europe orientale (Jeunesse 2014)). Les sites ont livré relativement peu de vestiges et il est difficile de se figurer l'occupation du territoire, mais on sait que les porteurs de la céramique campaniforme véhiculent quelques idées communes à un très grand espace géographique

et qu'ils restent très discrets à l'est du Plateau suisse. De plus, il semble exister dans nos régions une certaine complémentarité (ou compétition ?) économique entre habitats de plaine et de moyenne montagne, avec des architectures radicalement différentes (Burri-Wyser *et al.* 2014). Les débuts du Bronze ancien sont comparables, avec des sites souvent communs à ceux du Campaniforme.

À partir de 1800 av. J.-C., les rives des lacs sont réoccupées. L'impressionnant système de palissade et l'incendie du village de Concise montrent que la compétition entre communautés est exacerbée. Dans la suite du Bronze ancien, les très petits villages lacustres puis terrestres deviennent à nouveau de grands villages lacustres strictement planifiés, comme à Concise, qui connaît également une fin dramatique (Winiger et Burri-Wyser 2012). Le Bronze moyen correspond à un nouveau repli dans les terres. Les pratiques funé-

raires attestées ne concernent alors qu'une petite partie de la population inhumée dans des tumuli. Les rives sont à nouveau occupées au Bronze final à partir de 1100 av. J.-C. avec de grands villages strictement planifiés et occupés parfois durant des siècles, mais également des hameaux terrestres économiquement complémentaires. Les vastes nécropoles à incinération ou à inhumation montrent également une certaine pérennité des occupations et une certaine stabilisation, mais avec des différences sociales marquées. Les pratiques cultuelles sont notamment concrétisées par des quantités d'objets métalliques sacrifiés dans les lacs et cours d'eau (Fischer 2012).

Les occupations des rives et les replis sur les terres sont en partie corrélés aux conditions climatiques (Magny 2008, Magny *et al.* 2012 et 2013). La seconde moitié du 5^e millénaire connaît un climat en général clément et relativement

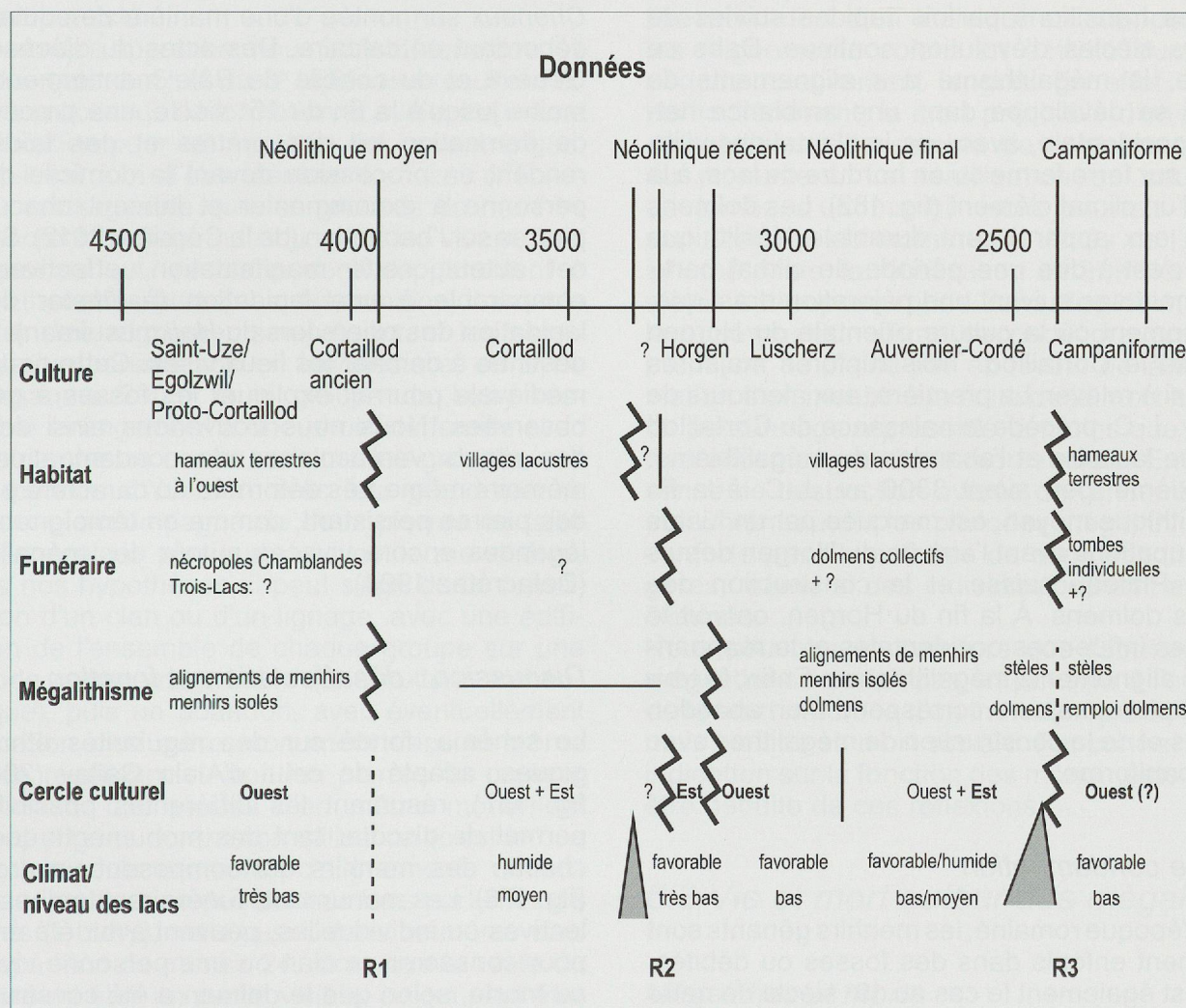


Fig. 182. Tableau synthétique résumant le contexte archéologique et environnemental des 5^e et 4^e millénaires sur le Plateau suisse. Les triangles correspondent à de brusques montées puis baisses des eaux, les zigzags à des changements culturels. Les cercles culturels en gras correspondent à des influences plus marquées.

sec, qui se détériore et devient plus humide au début du 4^e millénaire pour connaître une nette péjoration en plusieurs phases culminant avant 3270 av. J.-C. et l'arrivée en Suisse occidentale des porteurs de la culture du Horgen. Le climat s'améliore ensuite avec une certaine stabilité et une baisse du niveau des lacs jusqu'à une péjoration climatique brutale et drastique vers 2450 av. J.-C. entraînant une remontée du niveau des eaux. Après plusieurs fluctuations, une amélioration des températures et une baisse du niveau des lacs interviennent ensuite vers 1800 av. J.-C. L'occupation des rives au Bronze final correspond à un nouvel optimum climatique, avec un temps chaud et sec et des niveaux des eaux très bas.

Pour résumer, nous observons durant le Néolithique une alternance d'occupation des rives et de l'arrière-pays, plus ou moins corrélée au climat, et d'influences orientales et occidentales en partie liées à des mouvements de population, avec des transitions parfois rapides suivies de plusieurs siècles d'évolution continue. Dans ce contexte, le mégalithisme des alignements de menhirs se développe dans une ambiance nettement occidentale, avec des implantations villageoises sur terre ferme ou en bordure de lacs, à la faveur d'un climat clément (fig. 182). Les dolmens quant à eux apparaissent durant le Néolithique récent, c'est-à-dire une période de climat particulièrement sec suivant une péjoration drastique, et au moment où la culture orientale du Horgen supplante le Cortaillod. Trois ruptures majeures sont ainsi à relever. La première, aux alentours de 4000 av. J.-C. précède la naissance du Cortaillod classique lacustre et l'abandon du mégalithisme. La deuxième, peu avant 3300 av. J.-C. à la fin du Néolithique moyen, est marquée par un hiatus des occupations avant l'arrivée du Horgen depuis l'est du Plateau suisse et la construction des premiers dolmens. À la fin du Horgen, on voit le retour des influences occidentales et la réapparition des alignements mégalithiques. Enfin, la troisième rupture majeure correspond à un abandon des rives et de la construction de mégalithes avec le Campaniforme.

Rites de condamnation

Durant l'époque romaine, les menhirs gênants sont simplement enfouis dans des fosses ou débités, ce qui est également le cas au 19^e siècle de notre ère, avant qu'ils ne soient protégés par les lois de conservation du patrimoine. Ainsi, la protection d'un certain nombre de mégalithes a bénéficié, dans le canton de Vaud tout au moins, du courant

d'intérêt suscité au cours du 19^e siècle, par les théories glaciaires, qui ont conduit à la protection de nombreux blocs erratiques menacés de disparition (Aubert 1989). La publication du site de Cortaillod, *Petit Ruz* (NE) expose la découverte de fragments de blocs erratiques enterrés dans des fosses, accompagnés de galets de quartzite choisis et sans doute amenés d'un torrent voisin (Anastasiu et Langenegger 2011). Les fosses sont scellées par un horizon du Bronze final et se trouvent à proximité immédiate d'un énorme bloc erratique qui a été exploité comme carrière à menhirs, mais aussi pour y adosser une tombe au Campaniforme. Ce site exceptionnel montre que les rituels autour des mégalithes se sont produits sur une très longue durée avec des modalités et des significations très variables.

Nous sommes aussi invités à relire la vocation purement utilitaire de certaines fosses à menhirs et galets modernes à la lumière de ces observations. Ainsi en est-il de la fosse de Concise, *En Chenaux* surmontée d'une manière de couvercle débordant en calcaire. Des actes du diocèse de Genève et du concile de Bâle mentionnent, au moins jusqu'à la fin du 15^e siècle, une procédure de damnation où des prêtres et des laïcs se rendent en procession devant le domicile d'une personne à excommunier et lancent chacun 3 pierres sur l'habitation (de la Corbière 2012). Selon cet auteur, cette manifestation, effectivement comparable à une lapidation (à l'instar de la lapidation des piliers lors du *Hajj* musulman), était destinée à damner les lieux visés. Cette pratique médiévale pourrait expliquer les fosses à galets observées. Nous nous trouverions ainsi devant des rituels vernaculaires de condamnation, la mémoire même très déformée du caractère païen des pierres persistant, comme en témoignent les légendes encore vivaces autour des mégalithes (Delacrétaz 1994).

Discussion : désaffectation et fonction

Le schéma, fondé sur des régularités ethnologiques, adapté de celui d'Alain Gallay (2006b, fig. 157), résumant les différentes possibilités, permet de discuter tant des monuments que de chacun des menhirs qui composent un groupe (fig. 176). Les monuments funéraires, tombes collectives ou individuelles, peuvent avoir été érigés pour consacrer un clan ou une personne vivante ou morte, selon que le dolmen a été construit du vivant ou non du commanditaire. Leur destruction ou leur abandon intervient lorsque la mémoire des morts disparaît : il s'agit d'une mort sociale qui dans le cas du dolmen d'Onnens intervient

peut-être deux fois : la première avant le(s) inhumation(s) du Campaniforme, suite à une vidange éventuelle de la tombe, la seconde au 1^{er} millénaire av. J.-C. avec un rituel de condamnation.

Au Campaniforme, les dolmens collectifs du Néolithique final semblent systématiquement vidés et réutilisés en tombes individuelles (sauf pour certains dolmens en Valais). On peut émettre l'hypothèse que la vidange de la chambre sépulcrale correspond à la mort sociale de la communauté qui y enterrait ses défunts, et sa récupération, à un changement soit des pratiques cultuelles, soit de la communauté de recrutement. La réappropriation de sites spectaculaires pour y implanter des tombes individuelles semble ainsi être une norme au Campaniforme (Jeunesse 2014), sans que le monument initial soit toujours un mégalithe, ni même une tombe, comme à *Petit-Ruz*. Il pourrait aussi s'agir d'une réappropriation des monuments, sans que la mémoire de leur fonction ait persisté.

En première approche, nous considérons que les alignements du 5^e et du 3^e millénaire résultent du même processus de formation et avaient la même signification pour les sociétés qui les ont érigés, ce qui est loin d'être démontré. Il est difficilement envisageable que les groupes de menhirs consacrent un seul individu, mort ou vivant, tant les pierres qui les composent s'apparentent à des silhouettes humaines. Néanmoins, il semble exister des alignements représentant les serviteurs d'un personnage en Indonésie et en Syrie (Joussaume 2003) et le groupe de Lutry ressemble étrangement à une photo de famille avec le patriarche au centre, comme les groupes sud des menhirs d'Yverdon avec leur grand menhir fusiforme accompagné de deux pierres de taille moyenne et de plusieurs très petits monolithes. Dans nos hypothèses, il peut s'agir de la consécration d'un clan ou d'un lignage, avec une édification de l'ensemble de chaque groupe sur une période relativement brève (une culture archéologique), puis un abandon, avec éventuellement édification d'un autre monument dans le même lieu en réutilisant ou non les pierres du premier monument. Les pierres d'un même monument restent érigées durant son utilisation (c'est le cas dans les seuls exemples d'alignements découverts debout), avec des destructions partielles de pierres (à Lutry), mais aussi, dans ce même site, la disparition du menhir 24, alors que le reste du monument était en partie visible, ce qui peut être relativement récent.

Il y a abandon des monuments sans destruction, correspondant sans doute à un changement culturel au 4^e millénaire et donc une mort sociale. Les

constructions du 3^e millénaire peuvent récupérer les menhirs du 5^e millénaire, signalant que le groupe originel n'est plus l'objet d'une mémoire sacrée, même si les pratiques cultuelles sont identiques. Si nos hypothèses sont exactes, il existe au Moyen Âge et au début de l'époque moderne une forme de prise en compte du caractère sacré (mais païen) des mégalithes, marquée par leur condamnation rituelle. Entre-temps et depuis, jusqu'au 19^e siècle, ils font l'objet de destructions sans état d'âme.

La forme des menhirs suggère qu'ils consacrent chacun un personnage, vivant ou mort, réel ou imaginaire. Dans les groupes monumentaux, on peut supposer que leur accumulation représente effectivement des membres d'une communauté ou l'évolution d'un même personnage, ou encore augmente le pouvoir qu'aurait une pierre unique. Ces hypothèses peuvent se cumuler, mais ne procèdent pas du même lien à l'individu.

La destruction d'un menhir ne semble pas liée à la mort d'un individu, en supposant que les alignements soient en activité durant une période relativement longue. En effet, à Lutry particulièrement, la mort prévisible d'un individu déstabiliserait l'ensemble de l'ordonnancement du monument. La réutilisation en couverture de tombe d'un menhir isolé pourrait signaler son abattage au moment du décès de l'individu inhumé. Mais, la réutilisation au 3^e millénaire de stèles anthropomorphes dans des dolmens, ou la superposition d'une seconde gravure sur la première, ne plaide pas en faveur de la transformation d'un menhir à la suite de la mort naturelle du personnage représenté, à moins que celle-ci ne s'accompagne d'une mort sociale. Enfin, l'absence de destruction avérée de l'ensemble d'un monument durant les périodes mégalithiques ne conforte pas l'hypothèse de compétitions lignagères, même si des individus peuvent avoir été éliminés.

Nous pouvons en conclure que l'abattage d'un mégalithe ne se fait pas en principe à l'occasion de la mort naturelle d'un individu ou d'un groupe, mais bien de sa mort sociale. Par contre, aucune indication sur la fonction des monuments ne peut être déduite de ces réflexions.

6.3 Vie et mort autour des mégalithes

Mégalithes et morts

La fonction de tombeaux des dolmens est évidente, qu'il s'agisse de tombes collectives au Néolithique final, ou plus individuelles à partir

du Campaniforme et du Bronze ancien : il s'agit d'une commémoration des morts, mais cela n'exclut pas que le prestige du commanditaire soit célébré, ni que des vertus propitiatoires pour le groupe ne découlent de sa construction.

En ce qui concerne les mégalithes vaudois, il est totalement illusoire de restituer des rituels funéraires. Les restes humains et les mollusques présents dans le dolmen d'Onnens indiquent simplement l'inhumation d'un cadavre d'adulte encore pourvu de chair, avec au moins une dent d'enfant. Une offrande d'au moins deux céramiques et/ou de leur contenu accompagnait les corps.

Les mégalithes interviennent également dans le domaine funéraire à partir du Campaniforme pour former un côté d'une ciste individuelle qui s'appuie sur un bloc erratique (Cortailod, *Petit Ruz*) ou sur un dolmen (Sion, *Petit-Chasseur*). Ici, c'est sans doute l'aspect monumental qui a été recherché.

Il existe aussi des relations entre pierres dressées et tombes au Néolithique moyen. L'exemple le plus frappant est celui de Sion, *Chemin des Collines*, où l'alignement de menhirs se trouve à quelques décamètres de la nécropole Chamblandes, au même niveau altimétrique, ce qui amène à supposer qu'ils sont contemporains en l'absence d'observations stratigraphiques précises. Les gravures présentes sur deux des menhirs confortent cette hypothèse d'une datation au 5^e millénaire, bien qu'un tessou de type Saint-Léonard (4^e millénaire) ait été découvert dans une fosse d'implantation (Bocksberger et Weidmann 1964, Moinat *et al.* 2007). À Thonon, un menhir se dressait au milieu de la nécropole. À Vidy, il existe une probable tombe Chamblandes à proximité d'un menhir détruit. À Corseaux, un micro-menhir se dressait à côté d'une tombe. Au *Petit-Chasseur* à Sion, des stèles gravées sont placées à l'entrée des dolmens. À Oberbipp, un supposé menhir se trouvait à quelques mètres du dolmen. À Troinex, il semble qu'un tumulus ou un dolmen soit associé à un ou plusieurs alignements de menhirs (Blondel 1943). À Colombier, le dolmen semble appuyé sur un menhir couché et un alignement de menhirs fins et étroits se dressait à proximité. Enfin, à Onnens, une fosse placée devant le dolmen suggère la présence d'une stèle.

D'autres menhirs ou stèles ont été réutilisés, parfois après débitage, en position secondaire dans les monuments funéraires. Nous pouvons citer les couvercles et fonds de cistes du Néolithique moyen à Vidy, à Pully et à Corseaux, ainsi que des menhirs gravés, débités et réutilisés à Thonon. Au Néolithique final et au Bronze ancien,

le même phénomène existe avec la récupération de stèles pour construire des dolmens à Sion.

Comme énoncé plus haut, à notre sens, les monolithes utilisés comme couvercle de tombes sont simplement des matériaux de récupération, même si leur réutilisation a pu être ritualisée. En tout état de cause, nous devons nous contenter de dresser un catalogue des associations sans pouvoir en proposer le sens.

Mégalithes et vivants

Les menhirs isolés et les alignements semblent pour la plupart totalement indépendants spatialement du domaine funéraire, d'autant plus si on exclut les blocs réutilisés comme matériau de construction. Seules les nécropoles du Néolithique moyen semblent faire exception, comme à Thonon, à Vidy et à Sion.

Les menhirs isolés se trouvent parfois au droit d'une station lacustre, parfois en "rase campagne", peut-être sur des voies de passage ou à la limite entre des territoires, sans qu'on puisse le préciser. L'absence générale de contexte archéologique les concernant n'autorise aucune conjecture. Tout au plus peut-on observer leur prolifération aux abords de la frontière géographique et culturelle représentée par le Mont Aubert, au nord du lac de Neuchâtel (fig. 1).

Les vivants ont construit les monuments, puis accompli des rites ou simplement vécu autour des mégalithes. Ainsi, des foyers en cuvette à pierres chauffées et des fosses dépotoirs du 5^e millénaire ont été découverts à proximité des alignements de Bevaix et de Saint-Aubin. Ils contiennent notamment des restes de glume de blé nu et du matériel de mouture, ce qui a conduit à proposer la présence de cultures à proximité immédiate des alignements et la consommation de céréales sous forme solide ou liquide, fermentée ou non.

À Saint-Aubin, il existe également un captage de source proche des alignements. À Yverdon, même si on n'a trouvé aucun indice archéologique de captage néolithique, on peut supposer que la source thermale située à quelques centaines de mètres des menhirs était connue.

Les mégalithes sont désertés durant le 4^e millénaire, où seuls de rares indices de fréquentation des monuments sont avérés.

Les traces d'activités autour des mégalithes sont relativement rares au Néolithique final, le contre-exemple (et de taille !) étant la présence d'aires de fabrication de haches au pied des menhirs de Bevaix.

Des vestiges du Bronze ancien ou moyen et du Campaniforme sont par contre quasi systématiquement associés aux mégalithes, avec des habitats très proches, signalés par la présence de bâtiments ou d'épandage de matériel à Bevaix, à Corcelles, à Lutry et à Onnens, où le dolmen se trouve à quelques dizaines de mètres de trois maisons campaniformes, malheureusement non encore publiées (Falquet et Bulliard 2011). Si les mégalithes ne sont plus érigés à ces périodes, sauf à Sion, ils sont fréquentés et des rites y sont sans doute toujours accomplis, même si ceux-ci ne sont plus forcément liés aux croyances qui ont présidé à l'édification des monuments.

Les foyers et fosses mis au jour aux alentours des alignements indiquent de possibles réunions avec consommation de nourriture et de boissons pendant la construction, puis de manière répétée au cours du temps. Les aires dégagées, voire aplanies, permettaient également de réunir périodiquement les communautés d'un ou plusieurs villages autour des pierres dressées ou des monuments funéraires. Mais, en tout état de cause, il reste très peu d'indices permettant de reconstituer les gestes des vivants autour des mégalithes.

Construction et main d'oeuvre

Les savoir-faire mis en œuvre pour bâtir les monuments ont été étudiés sur des exemples ethnographiques et expérimentés à moult reprises (Joussaume 2003). Les pierres sont mises en forme sur le lieu de leur prélèvement, éventuellement extraites de blocs plus importants, comme à Cortaillod, *Petit Ruz*, puisqu'aucun éclat de taille n'a été découvert sur les lieux d'édification. La seule exception est le mégalithe de Concise, *Fin de Lance*, ce qui est un argument pour rejeter l'hypothèse qu'il a pu fonctionner comme un menhir, en position verticale.

Les seules traces directement en relation avec la construction des monuments sont des dépressions et trous de piquet, stigmates de leviers ou d'étais. Les fosses de Lutry ont un profil dissymétrique qui indique un basculement du monolithe dans sa fosse depuis un des côtés. La symétrie et la continuité des menhirs de Lutry indiquent un choix préalable des pierres et de leur ordre avant leur élévation.

Le façonnage minutieux des faces inférieures des dalles de couverture des dolmens montre que les bâtisseurs avaient une bonne vision de la géométrie du monument et des zones de contact avant la construction proprement dite. En bref, nous pouvons affirmer que les Néolithiques

construisaient leurs monuments selon un plan préétabli, avec des moyens éprouvés : clivage et bouchardage au percuteur, traînage sur des billes de bois, levage à l'aide de cordes et de leviers, de trépieds, d'étais de bois et d'échafaudage (fig. 82).

La confection des monuments devait demander quelques jours de travail à une petite communauté. Taille, nombre, éloignement des blocs et complexité des monuments déterminent le temps et le nombre de personnes mobilisées, mais les expérimentations montrent qu'une centaine de personnes suffisent à traîner un bloc de 32 tonnes sur plusieurs kilomètres. Malgré tout, le nombre d'individus mobilisés dépasse largement les possibilités d'une famille et même d'un village pour les pierres les plus lourdes et les monuments les plus complexes. Il fallait donc recruter et récompenser ou au moins nourrir les participants à la construction les travaux.

6.4 Des questions d'orientation

Denis Weidmann

Si la fouille et les relevés archéologiques fournissent en général les données nécessaires pour



Fig. 183. Le sextant terrestre utilisé pour déterminer les parcours solaires.

débattre de la définition et de la disposition des mégalithes (alignements, cercles, sépultures...), les conclusions ou les remarques faites à propos de leur orientation sont souvent peu étayées.

Ainsi, des auteurs prêtent-ils volontiers aux constructeurs préhistoriques l'intention d'avoir implanté leurs monuments en référence à des positions solaires, lunaires ou d'autre nature

Catégorie	Site	Axe (dg)	Lse (dg)	Leq (dg)	Lsh (dg)	Csh (dg)	Ceq (dg)	Cse (dg)
Dolmen	Sion, <i>Petit-Chasseur, MVI</i>	137	60	100	143,5	225	263	290,5
Dolmen	Sion, <i>Petit-Chasseur, MVIII</i>	134	60	100	143,5	225	263	290,5
Dolmen	Sion, <i>Petit-Chasseur, MXI</i>	140	60	100	143,5	225	263	290,5
Dolmen	Sion, <i>Petit-Chasseur, MXII</i>	142	60	100	143,5	225	263	290,5
Alignement	Sion, <i>Petit-Chasseur, stèles</i>	42/222	60	100	143,5	225	263	290,5
Maison	Sion, <i>Petit-Chasseur, PCI</i>	142	60	100	143,5	225	263	290,5
Maison	Sion, <i>Petit-Chasseur, PCII et IV</i>	147-148	60	100	143,5	225	263	290,5
Dolmen	Aoste, <i>Saint-Martin de Corléans, TII</i>	132	68	97	150	217	262	288
Alignement	Aoste, <i>Saint-Martin de Corléans, stèles</i>	34/214	68	97	150	217	262	288
Dolmen	Onnens, <i>Praz-Berthoud</i>	137	51	86,5	129	230,5	260	287,5
Maison	Onnens, <i>Praz-Berthoud</i>	139	51	86,5	129	230,5	260	287,5
Dolmen	Colombier	133 (?)	57	89,5	126	231	265	295,5
Dolmen	Oberbipp	145	59	90	127,5	229,5	264	294,5
Dolmen	Courgenay, <i>Pierre Percée</i>	~150	non mesuré					
Dolmen	Aillelans	90	non mesuré					
Dolmen	Santoche	90	non mesuré					
Dolmen	Laufon	77	non mesuré					
Dolmen	Aesch	105	non mesuré					
Maison	Cortailod, <i>Les Rochettes</i>	128-136	58	90	127	230	260	294
Village	Concise, <i>Sous-Colachoz, E11</i>	60-65/240-245	57,5	90,5	128,5	232	264	293
Village	Concise, <i>Sous-Colachoz, E12 ouest</i>	65/215	57,5	90,5	128,5	232	264	293
Village	Concise, <i>Sous-Colachoz, E12 est</i>	75/255	57,5	90,5	128,5	232	264	293
Tombes	Pully, <i>Chamblandes</i>	51-109	55	96	130	235	268	300
Tombes	Sion, <i>Chemin des Collines</i>	28-69	60	100	143,5	218	263	290
Tombes	Corseaux, <i>En Seyton</i>	40-68/83-107	65	96,5	133,5	232,5	268	302,5
Tombes	Lausanne, <i>Vidy-Sagave</i>	38-159	63	93	128	240	270	300,5
Tombes	Sion, <i>Sous-le-Scex, ph.I</i>	Moy 55	—	100	143,5	218	263	290
Tombes	Sion, <i>Sous-le-Scex, ph.II</i>	Moy 354	—	100	143,5	218	263	290
Tombes	Sion, <i>Sous-le-Scex, ph.III</i>	Moy 360	—	100	143,5	218	263	290
Tombes	Sion, <i>Sous-le-Scex, ph.IV</i>	Moy 115	—	100	143,5	218	263	290
Tombes	Sembracher, <i>Crétaz-Polet</i>	Moy 349,5	67	109	165	202,5	236	282
Tombes	Collombey, <i>Barmaz I</i>	59-145	62,5	97,5	~135	~195	235	300
Tombes	Collombey, <i>Barmaz II</i>	31-70/130-145	62,5	97,5	~135	~195	235	300
Alignement	Lutry, <i>La Possession</i>	120	55	96	130	234	270	301
Alignement	Sion, <i>Chemin des Collines</i>	84/264	60	100	143	218	263	290
Alignement	Yverdon, <i>Clendy, «sud»</i>	env. 53/233	55	95	134	230	265	299
Alignement	Yverdon, <i>Clendy, «central»</i>	env. 41/221	55	95	134	230	265	299
Alignement	Yverdon, <i>Clendy, «nord»</i>	env. 67/247	55	95	134	230	265	299
Village	Yverdon, <i>Avenue des Sports</i>	64/244	55	95	134	230	265	299
Alignement	Saint-Aubin, <i>Derrière la Croix</i>	35/215	56	90	129	225	258	292
Alignement	Saint-Aubin, <i>Derrière la Croix</i>	28/208	56	90	129	225	258	292
Alignement	Bevaix, <i>Treytel-A Sugiez</i>	18/198	55	90	125	229	260	289
Alignement	Corcelles-près-Concise	env. 70/250	55	90	128	232	264	293
Alignement	Lausanne, <i>Vidy rte Chavannes</i>	env. 120/300	66	93	127	234	270	300

Fig. 184. Orientations des dolmens, tombes des nécropoles « Chamblandes », alignements de pierres dressées et habitats cités dans le texte avec les azimuts des levers et couchers solaires. Abréviations : **Lse** lever au solstice d'été, **Leq** lever aux équinoxes, **Lsh** lever au solstice d'hiver, **Csh** coucher au solstice d'hiver, **Ceq** coucher aux équinoxes, **Cse** coucher au solstice d'été.

astronomique, sans fournir de données objectives à ce propos.

En réaction à ces a priori, il nous a paru utile de documenter diverses situations régionales évoquées dans le présent ouvrage, pour constater (ou non) si certaines constantes apparaissent dans la relation entre des directions d'éclairement solaire réelles et les orientations des structures.

Méthode

Des mesures ont été effectuées aux emplacements des sites concernés ou à leurs abords, quand les visées étaient rendues impossibles par des modifications modernes de l'environnement (constructions, arborisation...). L'instrument utilisé est un théodolite spécial, sextant terrestre monté sur trépied (fig. 183), pouvant être mis en position selon les paramètres du lieu et réglable selon tous les angles de déclinaison au dessus de l'horizon que les tracés solaires apparents peuvent suivre au cours de l'année, à la latitude du lieu. Il est notamment possible de viser les points de l'horizon où le soleil se lève ou se couche à des dates déterminées, et notamment ceux correspondant aux extrémités des parcours, aux solstices (été, 21 juin ; hiver, 21 décembre). Nous avons également enregistré les positions aux équinoxes (21 mars, 23 septembre), qui donnent des positions approximativement médianes par rapport aux levers et couchers solsticiaux. La mesure instrumentale sur place est nécessaire, si l'on veut tenir compte de l'effet parfois important de l'horizon local (montagne, colline) sur les heures de lever ou de coucher effectives.

L'instrument et les tabelles qui permettent sa mise en œuvre dans la région vaudoise/Suisse occidentale ont servi à l'établissement de la carte des ensoleillements potentiels du territoire vaudois (Primault 1972). La précision des mesures, exprimées en degrés d'azimut par rapport au nord géographique, est de l'ordre de plus ou moins un degré, selon la visibilité effective du point d'horizon visé, parfois boisé ou construit. Elle paraît suffisante pour donner une évaluation des phénomènes. Il faut la mettre en rapport avec la précision, parfois difficile à évaluer, avec laquelle la direction du nord est donnée dans les plans publiés des structures étudiées, qui ont pour la plupart disparu ou ont été déplacées.

Dolmens (et autres tombes)

Nous donnons dans le tableau (fig. 184) les résultats des mesures (azimut, en degrés), en regard

des orientations des monuments exprimées selon la même référence au nord géographique. La direction géométrique est celle du grand axe des structures, généralement rectangulaires, et le sens d'orientation est donné par la dalle considérée comme "frontale", habituellement cantonnée dans le secteur est (fig.185). Pour les sépultures de type Chamblandes, le sens de la tombe est donné conventionnellement par la position de la tête de l'occupant.

On constate dans le groupe des dolmens que les orientations des monuments ont des rapports avec des directions particulières de levers, voire de couchers solaires.

Ce sont les tombes de Sion, *Petit-Chasseur* (monuments à antennes M VI, M VIII, M XI et M XII, Gallay 2011, p. 82) qui montrent la concordance la plus nette de leur axe avec le lever au solstice d'hiver. On notera que les plans de maisons relevés aussi bien dans le site PC I qu'au voisinage, à PC II et PC IV, présentent des alignements de faîtières répondant à la même direction, à quelques degrés près. L'implantation des stèles gravées au front des monuments, du fait de l'orientation générale choisie, leur assure un éclairage rasant dès les levers au solstice d'été (60°), comme aux couchers du solstice d'hiver (218°), susceptible de mettre en évidence les faibles reliefs des motifs.

Au surplus, on rappelle que la prise en compte par les Néolithiques des levers ou couchers solaires au *Petit-Chasseur* est bien illustrée par la stèle No 1 découverte dans le site, qui figure explicitement un soleil levant (ou couchant...), en guise de visage d'une figuration humaine (fig. 42 ce volume, Gallay 2011, p. 13).

La tombe contemporaine T.II à Aoste, *Saint-Martin de Corléans* paraît répondre aux mêmes principes d'orientation, dans une autre vallée alpine où le profil des montagnes environnantes décale nettement les temps des levers et couchers solaires, par rapport à la situation du Jura-Plateau suisse (Mezzena 1998, p. 93). L'axe du monument (133°) ne correspond pas précisément avec la direction du lever au solstice d'hiver (150°). En revanche, comme à Sion, les séries de stèles alignées dans le même plan que la dalle "frontale" du dolmen bénéficient d'un éclairage solaire sur les faces gravées qui est assuré jusqu'aux couchers des solstices d'hiver, où l'incidence sera particulièrement rasante.

La direction du lever solaire le plus tardif (solstice d'hiver) coïncide approximativement avec l'axe des dolmens au Pied du Jura d'Onnens (voir chapitre 5), de Colombier (Moinat et Stöckli 1995, fig.148.2), bien que selon Sonia Wüthrich l'orientation publiée soit imprécise, et d'Oberbipp

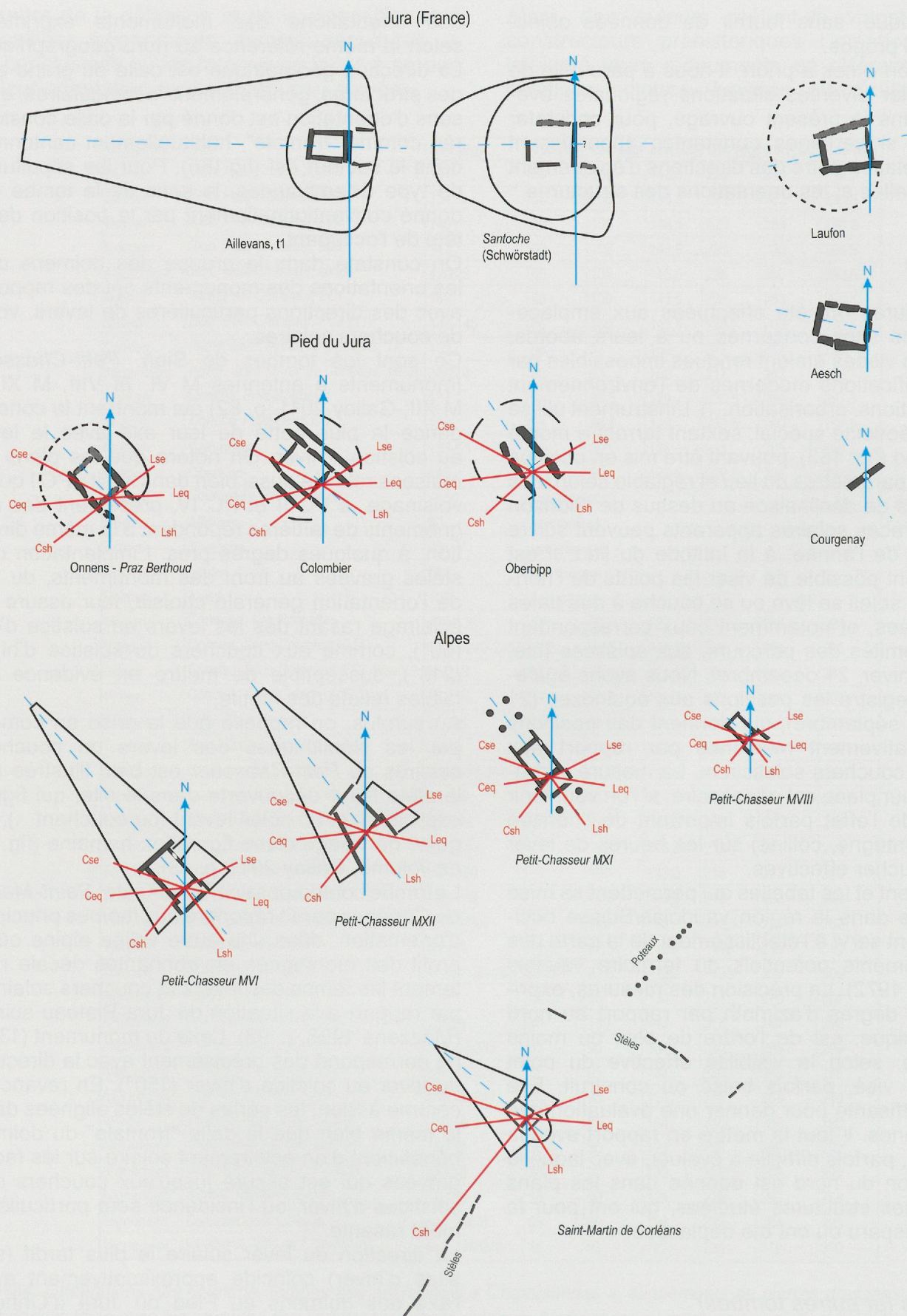


Fig. 185. Plans schématiques des dolmens cités dans le texte avec les directions des levers et couchers solaires. Abréviations : voir fig. 184, en traitillé bleu : axe du dolmen (sans échelles).

(Ramstein 2014). Le dolmen de Courgenay, *Pierre percée* appartient d'ailleurs visiblement au même groupe d'orientation. On trouvera une relation plus effective avec les directions du lever le plus précoce (solstice d'été) et du coucher le plus précoce également (solstice d'hiver), qui apparaissent diamétralement opposées (à 180°) dans ces sites, et correspondent de très près avec la direction de la dalle dite frontale. Une telle implantation assure un éclairage solaire de la dalle en question dès tous les levers annuels, et au moins jusqu'à l'heure du coucher au solstice d'hiver.

Pour ce qui concerne les dolmens du groupe nord-ouest (Aillevans (F), Santoche (F), Aesch (BL), Laufon (BL) (Pétrequin et Piningre 1976), mesures sur place non effectuées), leur axe est nettement orienté ouest-est. Il s'approche de, ou coïncide avec la direction des levers aux équinoxes (vers 60°, dans nos latitudes et dans les paysages bien ouverts sur le secteur est où ces quelques monuments sont implantés). Dans ces situations, nous faisons l'hypothèse que l'on a préféré exposer les dalles frontales à l'ensemble des levers solaires du cycle annuel.

Orientation des tombes Chamblandes

Cette question a été abordée dans plusieurs des contributions du colloque de Lausanne en 2006 (Moinat et Chambon, dir. 2007). Les directions des sépultures sont données pour plusieurs sites sous forme de diagrammes statistiques des orientations axiales par rapport au nord géographique. Pour deux situations en Italie, les orientations constatées sont mises en rapport avec des observations ou calculs donnant les positions des levers et couchers solaires, ce qui amène les auteurs à constater que la variabilité des orientations couvre pratiquement tous les secteurs des levers et, dans un cas, des couchers annuels. Nos mesures complètent certains des diagrammes publiés, et permettent de comparer les secteurs des levers ou couchers solaires avec les orientations des tombes (fig. 184 et 186).

La nécropole de Pully, *Chamblandes*, pour les tombes relevées précisément, donne des orientations relativement homogènes, entre 51° et 109°. L'analyse statistique des directions dominantes montre que le plus grand nombre suit la direction 85°-95°, donc clairement le secteur des équinoxes (96°) (Moinat 2007, p. 204). *Chamblandes* pourrait à cet égard représenter un bon exemple du suivi d'une direction "moyenne" des levers solaires.

Dans la petite nécropole de Sion, *Chemin des Collines* (Moinat et al. 2007, p. 288), les orientations sont particulièrement homogènes, entre 28° et 69°, avec une majorité concentrée aux alentours de 56°, ce qui correspond avec la direction des levers locaux au solstice d'été (60°). Dans le cas de ce cimetière établi dans un espace bien dégagé (comme Pully, *Chamblandes*), la recherche de cette direction des levers paraît probable, vu que les levers de cette période de l'année apparaissent précisément dans l'échancrure formée par le versant et la colline de Tourbillon (Moinat et al. 2007a, p. 278, fig.1). Inversement, des directions caractéristiques comme celle des levers entre les sommets des collines de Valère et Tourbillon (75° env.) ou, plus à l'est encore, celle de l'axe de la vallée, ne sont suivies par aucune tombe du *Chemin des Collines*.

Dans la nécropole de Corseaux, *En Seyton*, seule une vingtaine de tombes a été mise au jour, dans la partie occidentale du site, qui occupe une petite terrasse ouverte au sud, insérée dans un versant prononcé (Baudais et Kramar 1990, pp. 6-27). Les contraintes de la topographie du lieu paraissent avoir eu une influence sur le développement des tombes, qui apparaissent en groupements particulièrement denses. Une dizaine de sépultures est orientée selon les levers du solstice d'été (env. 65°) ; une autre série, selon les levers aux équinoxes (96°, plus ou moins 10°). Sous réserve de l'évidente faiblesse de l'échantillon disponible, on observe dans ce site lémanique des analogies avec les ensembles de Pully, *Chamblandes* et de Sion, *Chemin des Collines*.

La nécropole de Lausanne, *Vidy* (Moinat 2007, pp. 195-201) offre un éventail des directions particulièrement ouvert, entre 38° et 158°, débordant largement les extrêmes des levers solsticiaux (66°-127°). L'analyse statistique de P. Moinat met en évidence différentes tendances dans cet ensemble, où domine clairement un groupe orienté entre 81° et 95°, alors que la position des équinoxes est à 92°. Il est donc possible qu'il y ait ici une situation comparable à celle, voisine, de Pully, *Chamblandes*. Cependant, l'exemple des très fortes variations d'orientation observées au travers des différentes phases de la nécropole bien stratifiée de Sion, *Sous-le-Scex* (Honegger 2007, pp. 255-264) montre bien que ces modes ont un caractère très variable, selon les lieux ou les époques. La diversité des orientations constatée dans le site de *Vidy* est certainement attribuable à la longue durée de son fonctionnement, également illustrée par la diversité des

sépultures présentes (fosses simples, coffres en bois, coffres en dalles).

Les premiers résultats obtenus dans la fouille presque intégrale de la nécropole de Thonon, *Genevray* (F) (Baudais *et al.* 2007, pp. 155-176) mettent en évidence la très claire régularité de la direction des sépultures en coffre de bois, orientées en moyenne vers 55°, ce qui est, dans cette région du Léman, la direction des levers solaires au solstice d'été (nous n'avons pas effectué les relevés pour ce site). Les autres types de tombes montrent une grande diversité d'orientations

dans le secteur est, comme relevé à Lausanne, *Vidy*. Dans de telles situations, des analyses plus poussées de la chronologie et de la typologie des tombes seront nécessaires pour espérer des résultats plus significatifs.

Nous avons examiné également les cas de quelques nécropoles implantées dans des situations topographiques apparemment contraignantes, comme Sion, *Sous-le-Scex*, adossée au rocher de Valère, qui masque les levers solaires lointains entre le solstice d'été et les équinoxes, comme Collombey, *Barmaz I* et *II* (Honegger et



Fig. 186. Orientations des tombes des nécropoles "Chamblandes", avec directions des levers et couchers solaires (d'après Moinat *et al.* 2007, fig. 3). Abréviations, voir fig. 184.

Desideri 2003, Chambon 2007, p. 79, fig. 3), insérées dans le versant nord d'un massif et au surplus contraintes du côté nord par des reliefs rocheux, et comme Sembrancher, *Crétaz-Polet*, dans un fond de vallée encaissé (Gallay et Corboud 1980, p. 222-224).

Les orientations constatées montrent que les installateurs des sépultures ont veillé à ce que les inhumations (à de rares exceptions près) trouvent des positions analogues à celles que l'on observe dans les cimetières en situations très dégagées, dans leurs rapports aux directions solaires locales.

Ainsi, *Barmaz I* présente une distribution analogue à celles de *Chamblandes* et de *Vidy* ; *Barmaz II* s'apparente à *Sion*, *Chemin des Collines* et à la phase ancienne de *Sous-le-Scex*. Les quelques tombes de Sembrancher, tête au nord, ont la même disposition que la seconde phase de *Sion*, *Sous-le-Scex*.

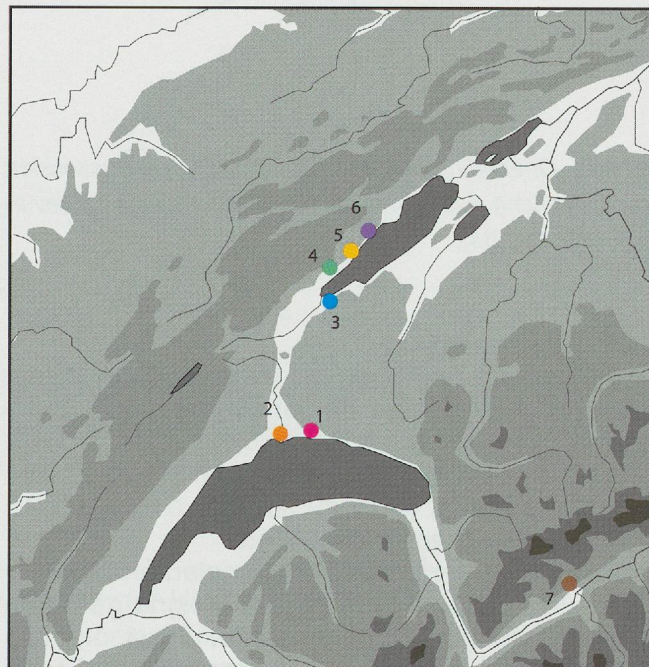
Le passage en revue de ces quelques situations montre que l'on ne peut définir une relation univoque entre l'orientation des tombes et certaines directions solaires. S'il y a bien une tendance plus ou moins nette, selon les lieux et les époques, à s'aligner sur une certaine perception des levers solaires, elle peut être modulée par des facteurs topographiques, par l'organisation (ou la désorganisation !) de la nécropole au moment de l'inhumation, ou encore par un suivi plus ou moins rigoureux de rituels.

Remarquons au surplus qu'il serait fondé de réexaminer l'axiome de "la tête à l'est" comme principe général justifiant l'orientation. Les observations faites montrent que les directions des couchers solaires déterminent tout aussi valablement une bonne partie des axes préférentiels constatés. Au surplus, il conviendra d'examiner également la pertinence de l'hypothèse souvent proposée, selon laquelle la position des corps repliés reposant sur le côté gauche, avec "tête à l'est", a pour effet (ou pour but ?) que le visage du défunt "regarde le sud", donc la direction du parcours solaire le plus élevé. Les situations présentées ci-dessus montrent que la réalité échappe le plus souvent à une telle règle, et que les choix d'orientations résultaient de facteurs variés.

Mégalithes

Le tableau des orientations concernant les divers ensembles mégalithiques (fig. 184) fait apparaître la diversité des situations, l'absence d'une règle évidente d'implantation et de relation systématique avec des positions solaires caractéristiques

(fig. 187). À la différence des sépultures, on ne peut définir un sens particulier aux alignements, et nous donnons conventionnellement les azimuts "est" et "ouest" (est+180°).



- 1 Lutry, *La Possession* (VD, CH)
- 2 Lausanne, *Vidy* (VD, CH)
- 3 Yverdon-les-Bains, *Clendy* (VD, CH)
- 4 Corcelles-près-Concise, *Les Quatre Menhirs* (VD, CH)
- 5 Saint-Aubin, *Derrière la Croix* (NE, CH)
- 6 Bevaix, *Treytel-A Sugiez et Le Bataillard* (NE, CH)
- 7 Sion, *Chemin des Collines* (VS, CH)

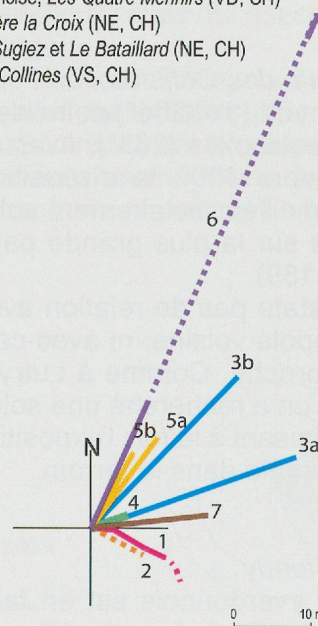


Fig. 187. Carte des principaux groupes de menhirs et représentation des alignements à l'échelle 1/1000^e selon leur orientation.

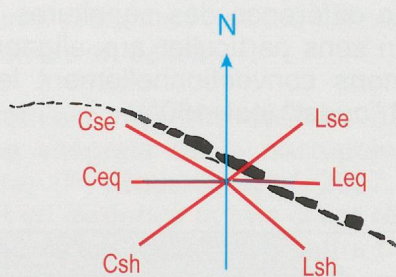


Fig. 188. Orientation des menhirs de Lutry, La Possession avec directions des levers et couchers solaires (abréviations, voir fig. 184).

Lutry, La Possession

On relève une bonne coïncidence de la direction de la partie rectiligne de l'ensemble ($120^\circ/300^\circ$) avec le coucher au solstice d'été (301°). Cette disposition assure un éclairage des faces "côté lac" dès le matin, jusqu'au solstice d'hiver (130°) et jusqu'au soir, au solstice d'été.

Ainsi, l'alignement n'est pas implanté "face au plein sud", mais se conforme à la ligne générale du rivage lémanique. De même, il est disposé logiquement sur une ligne horizontale dans cette partie basse de l'ancien cône torrentiel (fig. 61). L'implantation choisie avait pour effet d'assurer matins et soirs un éclairage rasant mettant en valeur les gravures de la petite stèle (fig. 188).

Sion, Chemin des Collines

Ici, l'alignement ($84^\circ/264^\circ$) coïncide avec les couchers aux équinoxes (263°). Avec des levers aux équinoxes vers 100° , la disposition choisie est proche du meilleur éclairage solaire de la face méridionale sur la plus grande partie de l'année (fig. 184 et 189).

On ne constate pas de relation avec l'orientation de la nécropole voisine, ni avec celle de l'habitat qui lui est proche. Comme à Lutry, on peut supposer que l'on a recherché une solution d'implantation satisfaisant à la fois l'exposition solaire et la ligne horizontale dans le terrain.

Yverdon, Clendy

L'ensemble yverdonnois est en fait composé de trois "alignements" de mégalithes disposés sur les anciennes rives au sud du lac de Neuchâtel (fig. 184, 187 et 190). L'ensemble "sud", implanté le plus en amont sur la rive, est constitué en fait de trois groupes distants (ouest, centre et est), qui ne dessinent pas un alignement. Plus bas sur

la rive ont été disposés les alignements "central" et "nord".

On n'observe aucune concordance des alignements avec les levers ou couchers caractéristiques. Tout au plus pourrait-on voir dans la disposition des groupes sud-ouest et sud-central une ligne ($53^\circ/233^\circ$ env.) proche des directions des levers au solstice d'été (55°) ou des couchers au solstice d'hiver (230°).

Au chapitre de l'éclairage général de ces ensembles, on peut constater, en dépit de la grande diversité de leurs orientations, que l'on a cherché, dans chaque cas, un ensoleillement des faces méridionales compatible avec une disposition générale commandée par la topographie locale (ligne de rivage et coteau de Cheseaux-Noréaz).

Sur le modèle du site de Saint-Aubin (NE), où la succession chronologique de deux alignements mégalithiques proches est bien établie, il nous paraît possible de proposer un principe d'évolution du site de Clendy qui intègre les différences d'orientation constatées.

Les groupes sud, qui comptent les mégalithes typologiquement les plus massifs, pourraient être les plus anciens. L'alignement central serait venu ensuite, dans une direction générale analogue, qui était celle de la rive au temps des villages Cortaillod établis à plusieurs centaines de mètres à l'ouest. Le dernier alignement serait celui du nord, implanté en tenant compte du fort infléchissement subi entretemps par la rive en direction du nord, du fait de l'ensablement sur lequel se sont installés les villages du Néolithique final (Lüscherz, Auvernier, Cordé). La détermina-

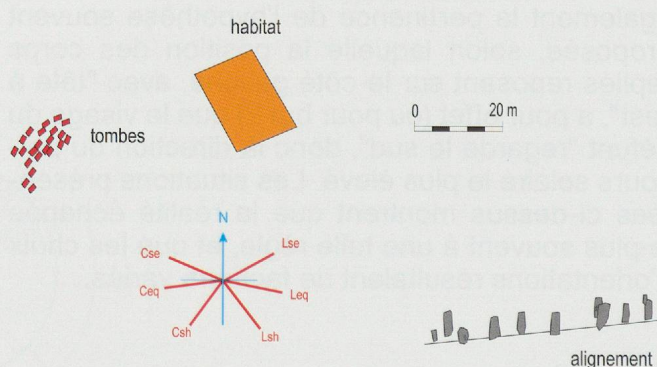


Fig. 189. Plan de la nécropole « Chamblandes », de l'habitat et de l'alignement de Sion, Chemin des Collines d'après Moinat et al. 2007a, fig. 9 avec directions des levers et couchers solaires (abréviations, voir fig. 184).

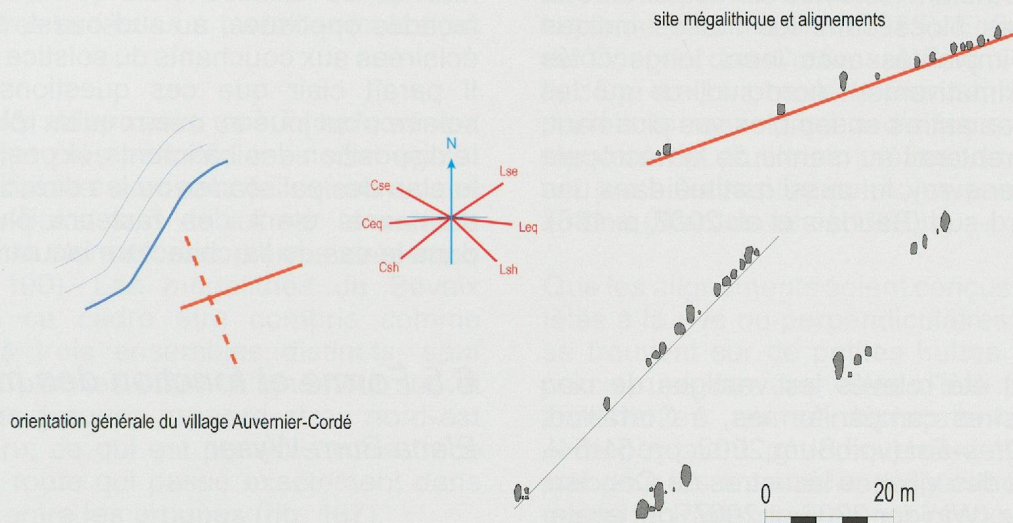


Fig. 190. Yverdon. À gauche, orientation en trait plein des faîtières des maisons du village Auvernier-Cordé de l'avenue des Sports, daté entre 2653 et 2550 av. J.-C. d'après Winiger et al. 2013. À droite, site mégalithique d'Yverdon avec l'alignement nord qui suit le même axe que les faîtières du village du Néolithique final. Au centre, directions des levers et couchers solaires (abréviations, voir fig. 184).

tion des directions des faîtières des habitations Auvernier-Clendy, $64^{\circ}/244^{\circ}$ (Winiger et al. 2013, p. 42), disposées en général parallèlement aux rives, s'accorderait ainsi avec celle de l'alignement nord ($67^{\circ}/247^{\circ}$).

La disparition des niveaux d'implantation des mégalithes de Clendy par l'érosion lacustre ne permet malheureusement pas de confirmer ce schéma par la stratigraphie locale. Peut-être une typo-chronologie des mégalithes régionaux (si elle voit le jour) viendra-t-elle apporter de nouveaux arguments.

Saint-Aubin, Derrière la Croix et Bevaix, Treytel-A Sugiez

L'observation de ces ensembles mégalithiques installés sur la rive opposée (nord) du lac ne fait pas apparaître non plus de concordance particulière de directions (fig. 187). La constante réside bien davantage dans une inscription fidèle aux lignes directrices du paysage, orientées env. $25^{\circ}/205^{\circ}$ (pied du versant jurassien, bord de terrasse, ligne du rivage, si elle est proche), ainsi qu'une insertion bien horizontale dans le terrain, tout en assurant un bon éclairage solaire, même au cours des périodes de l'année où il est de courte durée. Ainsi, dans les conditions qu'offre la région du lac de Neuchâtel, une implantation faisant face (approximativement) aux levers solaires au solstice d'hiver pouvait représenter le meilleur compromis, si l'on veut chercher un lien avec des positions solaires aisément repérables.

Mégalithes de Corcelles-près-Concise et de Lausanne, Vidy

Dans ces deux ensembles incomplètement fouillés, l'effectif des blocs pouvant définir une direction est trop faible, ou incertain (fig. 191).

Corcelles dessinait vraisemblablement un alignement de 3 blocs (voir ch. 3) dans une direction de $70^{\circ}/250^{\circ}$, qui ne correspond à aucune direction solaire caractéristique, mais qui est conforme aux lignes du paysage.

Les vestiges de Lausanne, Vidy, mis au jour sous les structures d'un sanctuaire gallo-romain, ont été présentés succinctement (Paunier et al. 1989, pp. 52-55). Un énorme mégalithe basculé dans une fosse, à l'époque romaine, et un bloc cassé in

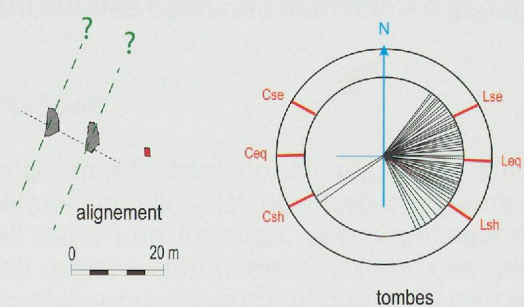


Fig. 191. Orientation des tombes « Chamblandes » de Lausanne, Vidy- Sagrave d'après Moinat 2007, avec directions solaires, et de l'alignement de menhirs de Lausanne, Vidy avec la tombe en rouge.

situ sont pour l'instant les seuls éléments relevés. La position des blocs dans les fosses indique qu'ils étaient implantés avec leurs longs côtés dirigés approximativement nord-sud, ce qui les distinguerait des autres ensembles vus plus haut, mais les apparenterait au menhir de la nécropole de Thonon, *Genevray*, lui aussi restitué dans une orientation nord-sud (Baudais et al. 2007, p. 168).

Habitations

Le site où ont été relevés les vestiges de cinq habitats terrestres campaniformes, à Cortaillod, *Sur les Rochettes-Est* (von Burg 2002, pp. 51-54), ainsi que celui des villages lacustres de Concise, *Sous Colachoz* (Winiger 2006 et 2007) ont également été observés (fig. 184).

L'axe des maisons à Cortaillod fait un angle entre 128° et 136° avec le nord, valeur proche des levers au solstice d'hiver (127°). Les ouvertures dans les pignons sud-est des bâtiments pouvaient ainsi bénéficier d'un éclairage matinal direct sur l'intérieur, même dans la période la moins ensoleillée de l'année (fig. 192).

À Concise, les maisons des nombreux villages successifs paraissent être disposées avec des façades généralement parallèles à la rive (fig. 195). Les pignons des constructions font donc face au nord-est et au sud-ouest. Dans les villages de l'âge du Bronze ancien (E11, E12, Winiger et Burri-Wyser 2012), dont les plans sont les plus complets, les ouvertures des constructions dans les façades nord-est recevaient l'ensoleillement

matinal du solstice d'été (58°), alors que les façades opposées, au sud-ouest, étaient encore éclairées aux couchants du solstice d'hiver (232°). Il paraît clair que ces questions d'orientation solaire n'ont joué au mieux qu'un rôle mineur dans la disposition des bâtiments, la position de la rive, le plan des palissades ou les directions des vents dominants étant des facteurs plus importants dans le cas de l'architecture lacustre.

6.5 Forme et fonction des mégalithes

Elena Burri-Wyser

Composition

Aucune règle n'apparaît au niveau du nombre de pierres par site (fig. 179). Par contre, les alignements présents sur le même site possèdent tous le même nombre de pierres (Yverdon et Saint-Aubin). On remarque partout un mélange des matières premières, sans règle perceptible, ainsi que des types ou des tailles, du moins pour les alignements discontinus, qui présentent également des variations dans l'espacement entre les menhirs alignés. Le monument en façade de Lutry, avec ses stèles menhirs collées les unes aux autres et placées symétriquement en taille décroissante autour de la grande stèle M6, détonne largement. Il forme un exemple unique par le soin mis à la disposition des pierres, mais même dans ce cas, les matières premières

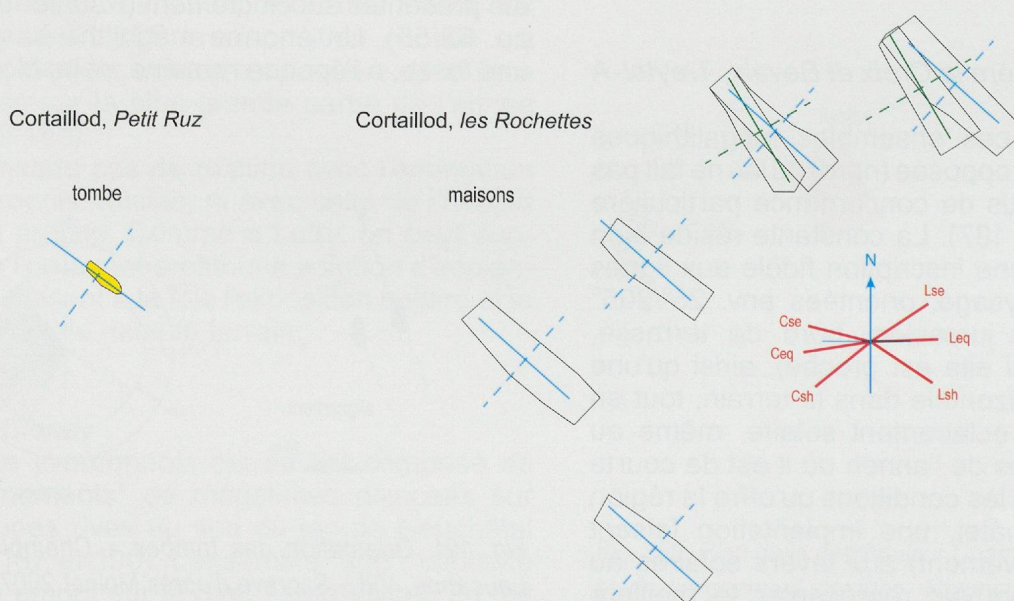


Fig. 192. Orientation des maisons et des tombes du Campaniforme à Cortaillod, avec directions solaires (éch. 1 : 500).

restent variées, avec toutefois des roches relativement tendres et faciles à travailler (calcaires et grès).

Les périmètres déterminés par l'emplacement des menhirs les plus périphériques sont également très variables. L'ensemble extraordinaire d'Yverdon-les-Bains sort du lot par la surface concernée et la densité des pierres présentes (fig. 187 et 190). Les mégalithes de Bevaix doivent dans ce cadre être compris comme appartenant à trois ensembles distincts, sauf si des pierres placées entre l'alignement sud et les deux petits groupes au nord et au nord-est avaient disparu, ce qui est possible vu le tracé de l'ancienne route qui passe exactement dans l'espace vide entre les groupes (fig. 187).

Dans les alignements discontinus à satellites, il arrive régulièrement que ces derniers sortent du lot. À Yverdon, ce sont les grands menhirs fusiformes, les formes les plus marquantes du monument, accompagnés de micro-menhirs. À Bevaix, *Treytel-A Sugiez* et à Sion, *Chemin des Collines*, ce sont deux menhirs gravés qui forment les satellites. De surcroît, ces satellites se situent tous en amont du ou des alignements.

Implantation

Une des règles les plus évidentes est la forte prégnance de l'élément liquide aux abords des alignements et autres groupes de menhirs. Ainsi, l'alignement de Lutry, dominant le Léman, peut avoir formé un écran contre les débordements torrentiels de la Lutrive, tandis qu'à Corcelles-près-Concise, l'ensemble borde le ruisseau du Moulin et son épandage dans le replat situé à ses pieds. Les autres ensembles monumentaux du bord du lac de Neuchâtel se trouvent également le long des rives. Les menhirs d'Yverdon sont dressés sur une petite butte en bordure de lac, encadrée par des ruisseaux, avec des alignements plus ou moins parallèles à la rive. Ceux de Saint-Aubin sont situés sur un cône alluvial dominant le lac où les populations néolithiques ont réalisé un captage de source. Ceux de Bevaix, également en bordure de lac et parallèles à la rive, sont situés dans des zones marécageuses formées par des ruisseaux (Combe et Rieder 2004). L'alignement de Lausanne, *Vidy*, dont on ne connaît pas l'extension complète et qui a été en partie détruit à l'époque romaine, est lui aussi parallèle à la rive du Léman, sur la terrasse de 3 m (Burri 1981, Gallay et Kaenel 1981), et situé dans une zone plus ou moins exondée

encadrée par les rivières du Flon et de la Chamberonne (Paunier *et al.* 1989). Enfin, l'alignement du *Chemin des Collines* à Sion se trouve dans le cône d'alluvions de la Sionne, rivière au débit parfois torrentiel, qui a d'ailleurs recouvert les menhirs de plusieurs mètres de sédiments. Il est par ailleurs plus ou moins parallèle au lit du Rhône (Baudais *et al.* 1990).

Que les alignements soient conçus comme parallèles à la rive ou perpendiculaires à la pente, ils se trouvent sur de petites buttes encadrées ou parcourues par des voies d'eau plus ou moins importantes, qui se déplaçaient constamment et débordaient périodiquement. C'est aussi le cas pour les ensembles mégalithiques remaniés durant la Protohistoire ou à l'époque romaine de la *Pierre-aux-Dames* à Troinex (Blondel 1943), du *Parc de la Grange* (Haldimann *et al.* 2001) et de *Saint-Gervais* (Haldimann et Moinat 1999) à Genève, composés d'au moins 6 mégalithes chacun mais dont on ne peut restituer l'emplacement originel exact.

Cette configuration est remarquable dans le milieu calcaire de la rive nord du lac de Neuchâtel où les sources ne sont guère abondantes. Elle est encore plus remarquable à Yverdon-les-Bains avec en plus du lac et des rivières, la présence dans un rayon de quelques centaines de mètres autour du site mégalithique, d'une source minérale et de deux sources thermales connues depuis la plus haute Antiquité et sans doute avant (Schülé 2007). Les dolmens d'Onnens, de Colombier et d'Oberbipp se trouvent également proches du lac, d'une rivière ou d'une source. Par contre, aucun monument ne semble lié à des rivières plus importantes, au débit conséquent et régulier (Thielle, Areuse, Venoge, Rhône,...). C'étaient donc des terrains proches de cours d'eau, mais sur des petites buttes exondées, qui étaient recherchés. Ils pouvaient être inondés en cas de fortes crues, mais se trouvaient le plus souvent sur des positions dominantes dégagées.

Orientations

Les alignements sont constitués d'une suite de mégalithes individuels et chacun d'entre eux pouvait avoir une fonction, une signification, qui lui était propre. L'accumulation de ces pierres pour constituer un monument que nous percevons comme une unité ne peut être le fruit du hasard et dénote d'une volonté des sociétés néolithiques qui ont choisi l'agencement des pierres et leur situation géographique. Leur orientation semble plus influencée par un déterminisme géographique local

(les rives des lacs, la pente et l'ensoleillement) que par une orientation astronomique stricte qui serait alors inversée entre Léman et lac de Neuchâtel. Ainsi, la figure qui les regroupe tous, orientés selon le nord géographique, ne permet-elle pas de dégager de direction préférentielle (fig. 187). En tout cas, le fait que les alignements n'ont pas la même orientation au même endroit indique soit qu'ils ne pointent pas le même objet, soit que celui-ci connaît des variations. En tout état de cause, aucun auteur n'a dégagé de direction cardinale, astronomique ou géographique plausible et l'alignement par rapport aux solstices n'est nullement avéré comme le montrent les recherches de Denis Weidmann (chapitre 6.4). Par ailleurs, pour conforter l'hypothèse d'un parallélisme aux rives, il faudrait connaître précisément leur tracé aux différentes périodes. Cette orientation préférentielle donnerait un sens au fait que les pierres se trouvent épaule contre épaule face à la rive et face aux rivières, et non alignées en file indienne se suivant vers une direction donnée. En effet, c'est un principe absolu confirmé par les alignements de menhirs découverts dans leur implantation d'origine, dressés, comme à Lutry et à Sion, qu'ils sont placés côte à côte (c'est-à-dire les côtés larges alignés), et non en file indienne, ce qui donne une impression statique plutôt que de ligne en mouvement. Ainsi, il n'existe pas d'exemple d'alignements en cortège, les pierres disposées dans une file suivant un grand menhir, comme cela a été observé ailleurs (Joussaume 2003). Le seul contre-exemple éventuel pourrait provenir de *Vidy* (fig. 193). La base du menhir détruit laissé en place indique qu'il était orienté perpendiculairement à la droite qui passe par les deux menhirs connus, dont le deuxième a été découvert couché. Comme on ne connaît pas la position exacte du troisième menhir disparu, la



Fig. 193. Base du deuxième menhir de l'alignement de *Vidy* laissé en place après destruction de la partie supérieure à l'époque romaine. La flèche nord donne l'orientation.

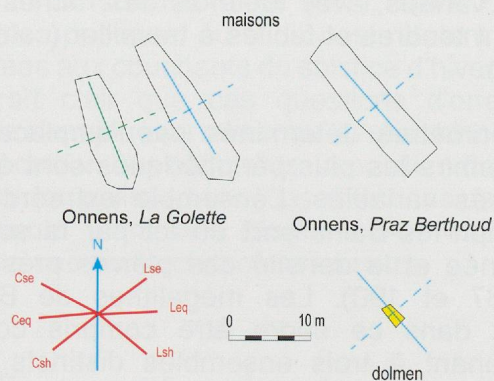


Fig. 194. Orientation des maisons et des tombes du Campaniforme à Onnens avec directions des levers et couchers solaires (abréviations, voir fig. 184, éch. 1: 500).

pierre Oupin, il est possible qu'on se trouve dans le cas de deux alignements ou d'un alignement à satellite (fig. 191).

Notons qu'au Campaniforme, l'orientation des tombes est identique à celle des maisons (fig. 192 et 194, von Burg 2002, Falquet 2005), ce qui n'a rien d'étonnant s'il s'agit d'une "maison des morts". Les variations dans l'orientation pourraient signaler un même lieu ou un même événement astronomique vu d'endroits différents, mais la différence d'orientation entre les deux phases campaniformes de Cortaillod, *Les Rochettes* montre que si l'orientation de tous les éléments est identique à un moment donné, elle change au cours du temps. S'agit-il d'un événement astronomique ou d'un élément géographique variable ? Ou alors, l'architecture en élévation changerait-elle de façon à modifier l'entrée de la lumière dans le bâtiment ? Cette dernière hypothèse expliquerait également que les variations d'orientations soient liées à la typologie des dolmens (fig. 185). Les observations de D. Weidmann montrent que l'orientation générale des dolmens correspond bien à une donnée astronomique, mais que celle-ci diffère d'une région à l'autre. Nous pouvons là aussi postuler que des éléments architecturaux qui ne nous sont pas parvenus, comme des lucarnes dans le tertre, ou comme restitué pour le dolmen d'Onnens, dans la dalle d'entrée, pouvaient pointer les directions aux levers et couchers solaires aux différents solstices et équinoxes.

Qu'en est-il des alignements liés à des nécropoles Chamblandes ? On sait qu'il existe des orientations préférentielles des tombes, avec des variations de quelques dizaines de degrés à

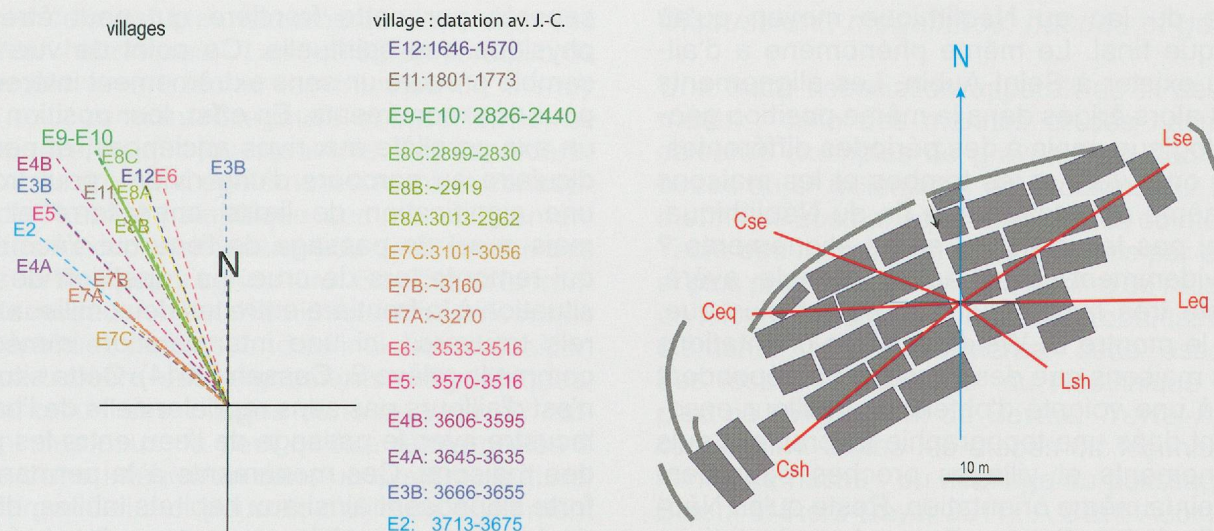


Fig. 195. Orientation des chemins d'accès des différents villages du Néolithique et du Bronze ancien de Concise (d'après Winiger 2008), tous perpendiculaires au lac et plan du village E12 du Bronze ancien dans son extension maximale (d'après Winiger et Burri-Wyser 2012, fig. 120), avec les directions des levers et couchers solaires (abréviations, voir fig. 184).

l'intérieur d'une nécropole (Moinat et Chambon 2007). Nous avons ici deux exemples de relations culturelle et chronologique supposées entre alignement et tombes. À Sion, au *Chemin des Collines*, l'orientation majoritaire des tombes diverge de plus de 20 degrés de celle de l'alignement considéré comme contemporain (Moinat et al. 2007, fig. 189)¹. À Vidy, les 126 tombes fouillées ont une orientation variable, majoritairement vers l'est et le nord-est (Moinat 2007), mais avec une minorité importante se rapprochant de celle des deux menhirs (fig. 191). À moins que comme supposé plus haut, l'alignement se trouve en fait dans l'axe majoritaire des tombes. Il existe ainsi une certaine correspondance, mais on ne retrouve en aucun cas la corrélation stricte entre tombes mégalithiques et habitat constatée pour le Campaniforme. Comme le montre D. Weidmann, même s'il semble exister une direction préférentielle liée au cycle solaire, celle-ci peut varier entre nécropoles ou à l'intérieur d'une même nécropole. On retrouve de manière amplifiée le phénomène constaté pour les dolmens. Ici, nous pouvons imaginer que les longues durées d'utilisation des nécropoles ont pu intégrer des variations dans les préférences des populations.

Dans le même ordre d'idées, les chemins d'accès des villages lacustres, perpendiculaires au lac, varient dans leur orientation dans les mêmes proportions que les alignements ou les tombes

Chamblandes (voir l'exemple de Concise, fig. 195). L'orientation des maisons varie également : celles du Néolithique final et du Bronze ancien sont parallèles aux rives, alors qu'au Néolithique moyen, les maisons sont majoritairement perpendiculaires à la rive (Winiger et Hurni 2007, Winiger 2008, Winiger et al. 2012, Winiger et Burri-Wyser 2012, Winiger 2014, Burri-Wyser et Winiger à paraître). Ces variations peuvent-elles être corrélées avec autre chose que la forme de la baie et des orientations préférentielles perpendiculaires puis parallèles aux vents dominants ou à la rive ?

Il existe un seul exemple où alignement et village se trouvent voisins : à Yverdon où un plan a été proposé par Ariane Winiger pour l'Auvernier-Cordé daté entre 2653 et 2550 av. J.-C (Winiger et al. 2013). Est-ce une coïncidence si l'orientation des faîtières des maisons est exactement parallèle à l'orientation de l'alignement nord du site mégalithique (fig. 190) ? Il existe un argument pour dater l'alignement central du 5^e millénaire qui comprend des formes en écusson à rostre (Voruz 1992). Pour les groupes sud, Serge Cassen (2014) propose qu'ils forment également des alignements parallèles à l'alignement central, ce qui rapprocherait cet ensemble des monuments bretons attribués au 5^e millénaire. Quant à l'alignement septentrional, la concordance d'orientation avec le village voisin pourrait être un argument pour l'attribuer au 3^e millénaire. Ceci concorderait par ailleurs avec un comblement progressif de la baie par les alluvions. L'alignement central se trouvait à la même

¹ Relevons à cette occasion que le plan des menhirs de Sion publié par J.-L. Voruz (1992) est légèrement dévié vers le nord par rapport à la réalité.

distance du lac au Néolithique moyen qu'au Néolithique final. Le même phénomène a d'ailleurs pu exister à Saint-Aubin. Les alignements seraient alors érigés dans la même position géomorphologique, mais à des périodes différentes. Comme on a vu que les tombes et les maisons ont la même orientation à la fin du Néolithique, pourquoi pas les maisons et les alignements ? Mais évidemment, sans autre exemple avéré, cela reste très hypothétique. D'autant plus que, comme le montre D. Weidmann, les orientations tant des maisons que des alignements répondent surtout à une volonté d'obtenir le meilleur ensoleillement dans une topographie favorable. Seuls les alignements et villages proches pourraient alors avoir la même orientation. Reste qu'au Néolithique final et au Campaniforme, les orientations sont beaucoup plus strictes qu'au Néolithique moyen, signalant sans doute une importance culturelle plus forte de la géométrie de l'espace et peut-être l'émergence d'un culte solaire.

Discussion : mégalithes, eau et frontière

Serge Cassen, dans son ouvrage prospectif de 2009, suit une piste d'interprétation tout à fait intéressante. Il propose de considérer les alignements comme des limites, des frontières, et de les observer transversalement à leur axe. En tout cas on ne peut que constater que leur disposition implique l'existence d'un derrière et d'un devant. Dans cette vision, l'écartement plus ou moins large entre les pierres figure également les possibilités de passage entre les deux territoires

séparés par cette frontière qui peut être tant physique que spirituelle. Ce point de vue nous semble prendre un sens extrêmement intéressant pour nos monuments. En effet, leur position dans un axe parallèle aux rives anciennes, et perpendiculaire au parcours d'une rivière, peut trouver une signification de limite entre terre et eau, mais aussi de passage de l'eau qui s'écoule ou qui remonte lors de crue. La répétition de cette situation à la frontière entre les deux milieux naturels trouverait ici une interprétation immédiate, comme le relève S. Cassen (2014). Cette situation n'est d'ailleurs pas sans rappeler celle de l'habitat lacustre avec le passage de l'eau entre les pieux des maisons. Ces monuments à la permanence forte s'opposent ainsi aux habitats labiles, dont la durée de vie n'excède souvent pas la génération (voir par ex. Winiger 2008).

Pour rester dans la frontière physique, nous pouvons également soupçonner que la prolifération des manifestations mégalithiques sur la rive nord du lac de Neuchâtel fait écho à la frontière culturelle qui fluctue durant tout le Néolithique dans la région des Trois-Lacs. Cette situation correspond également à la ligne de partage des eaux entre bassins d'alimentation du Rhin et du Rhône. Dans tous les cas, peut-être à l'exception du "mur" de Lutry, il faut noter que la frontière avec ses discontinuités représente également un seuil, un lieu de passage.

Pour pousser encore l'interprétation, ces milieux naturels peuvent trouver des échos plus spirituels du type monde des morts/monde des vivants

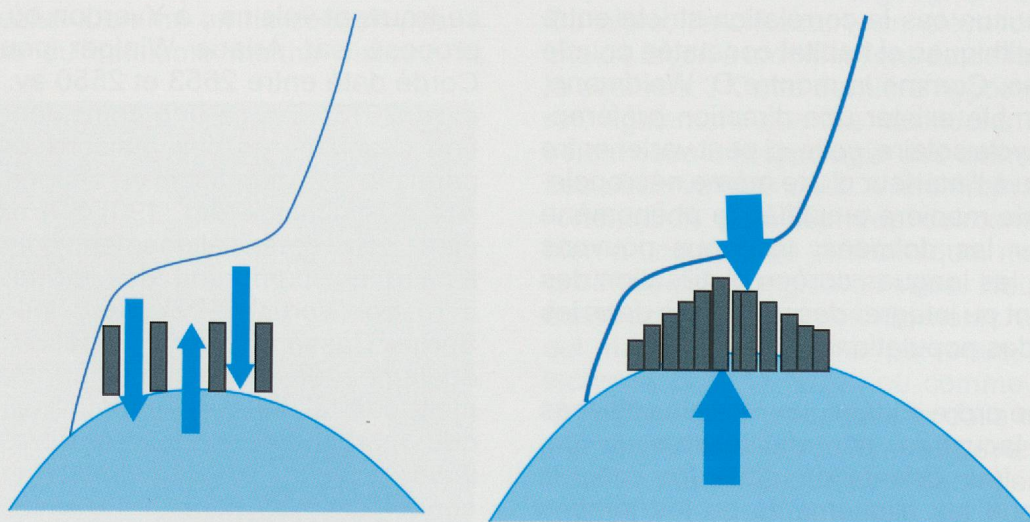


Fig. 196. Schéma du positionnement des alignements de menhirs parallèles aux rives et perpendiculaires au débordement de ruisseaux (adapté de Cassen 2014). À gauche, au Néolithique moyen et final, à la frontière des eaux et permettant le passage, à droite à l'extrême fin du Néolithique final lors de la péjoration climatique, faisant barrage aux eaux.

comme cela est bien documenté dans diverses cultures historiques. Les célèbres brouillards d'Yverdon venant lécher les menhirs de *Clendy* entre eau, zone marécageuse et terre ferme, ne pouvaient alors que jouer leur rôle. Ces considérations nous amènent également à revoir la conception de l'habitat palafittique comme uniquement lié à des fonctions défensives ou de libération des terres fertiles pour l'agriculture. En effet, si la frontière terre/eau avait au Néolithique un quelconque sens spirituel, comme tend à l'indiquer la position très particulière des alignements mégalithiques, l'implantation des villages dans la zone de battement des eaux ne peut qu'être réinterprétée à l'aune d'une intégration dans un système culturel plus large. Celui-ci pourrait d'ailleurs également inclure les villages lacustres et les dépôts massifs en milieu humide du Bronze final.

Pour appuyer nos propositions, l'alignement le plus récent, celui de Lutry, est construit à l'extrême fin des occupations lacustres néolithiques, à un moment de péjoration dramatique drastique entraînant une remontée des eaux avant l'abandon des rives (Magny *et al.* 2012 et 2013). L'alignement, qui s'apparente à un mur, peut alors rendre compte d'un effort désespéré pour stopper les eaux (fig. 196). Ceci serait un argument pour proposer une fonction propitiatoire de ces monuments destinés à se rendre favorables l'élément liquide, essentiel tant pour l'agriculture que pour l'habitat.

Quant à la position des dolmens, elle semble également liée à l'eau, ce qui renforce l'hypothèse du parallélisme entre les couples vie/mort et terre/eau. Mais ici, l'orientation est plus standardisée entre les différents monuments, ce qui signale une planification plus stricte et une direction astrale. Par contre, il existe des variations de quelques degrés qui semblent liées à la typologie des monuments, c'est-à-dire finalement à des déterminismes d'ordre culturel. D'autant plus que cette typologie est intimement liée à la géographie. Même si l'orientation des dolmens pointe une même direction astronomique dans une région, leur architecture détermine une position différente pour chaque type, ou alors on choisit la position du dolmen dans le paysage pour obtenir partout le même axe pour les tombes.

On peut imaginer ainsi une communauté d'idées, mais des mises en œuvre différentes selon des modes ou des savoir-faire caractéristiques de groupes culturels. Ainsi, aux limites terre/eau, morts/vivants, vient s'ajouter celle du soleil descendant/soleil montant au Néolithique final, avec des modalités différentes selon les cultures.

Discussion : mégalithes, haches et genre

Une autre association apparaît au fil des monuments : celle des menhirs et des haches. Les célèbres exemples de gravures de haches attribuées au 5^e millénaire : en Bretagne sur le grand menhir de Locmariaquer ou dans les dolmens de la *Table des marchands* et de *Gavrinis* par exemple, et plus près de nous sur le menhir 5 de l'alignement de Sion sont déjà des indices probants. D'autres éléments viennent alimenter cette association. Les fosses "artisanales" du Néolithique final au pied de l'alignement de Bevaix, *Treytel-A Sugiez* contenaient toutes les étapes de façonnage des lames de hache : du débitage au polissage (Grau Bitterli et Fierz-Dayer 2011). À Saint-Aubin et Vauxmarcus, la présence de toute la chaîne opératoire de confection de haches, ainsi que celle tout à fait exceptionnelle hors contexte funéraire d'une hache perforée cassée ont été observées dans des couches du 5^e millénaire (Wüthrich 2003). Dans ce contexte, la hache attribuée au Néolithique final posée sur le mégalithe de *Fin de Lance*, prend tout son sens. Ainsi, l'association menhir - hache perdure-t-elle durant toute la durée du phénomène mégalithique. D'ailleurs S. Cassen (2014) note une correspondance entre l'emplacement des alignements de menhirs et la "route" des échanges de haches alpines au 5^e millénaire. De plus, menhirs et haches alpines présentent la même distribution occidentale, qui s'oppose aux haches de cuivre des débuts de la métallurgie à l'est du continent européen (Pétrequin *et al.* 2012). Les exportations de grandes haches d'origine alpine, parallèlement à celles des haches-marteaux, reprennent au Néolithique final (Thirault 2004). Mégalithisme des pierres dressées et diffusion massive des haches sont donc étrangement parallèles.

Pour appuyer notre hypothèse de la relation entre alignements de menhirs et passages entre terre et eau, mais aussi entre vie et mort, Jean-Louis Lequellec (1996) note l'association hache/passage entre vie et mort dans les traditions indo-européennes. Au niveau funéraire, il existe des haches de très belle facture tant dans les grands dolmens bretons que, plus modestement, dans les tombes Chamblandes, avec dans les deux cas des haches déposées dans les tombes d'individus de sexe masculin. Au Néolithique final, on retrouve des haches, mais de petites dimensions, dans les tombes collectives, comme à Sion (Thirault 2004) ou à Colombier. Le rapport à l'eau déjà relevé pour les menhirs trouve également un écho avec les haches alpines dont de nombreux exemplaires ont été découverts en dépôts isolés, dressés en terre près de cours d'eau ou de zones marécageuses (Pétrequin *et al.* 2012).

Notons aussi que la hache est un objet associé plus particulièrement au genre masculin tant au niveau de sa fabrication et son utilisation (Pétrequin et Pétrequin 1993) qu'au niveau des tombes et des représentations sur les stèles (Thirault 2004, Maillé 2010). La forme phallique des menhirs dressés, poussée à son paroxysme dans les alignements de statues-menhirs de l'âge du Bronze en Corse (D'Anna *et al.* 2012), voire les phallus romains dressés au seuil des villes et des maisons (Cassen 2009), est remarquable. Cette forme est suggestive pour les types fusiformes, à tête dégagée et/ou à épaulement, comme pour les formes en écusson à rostre (Cassen 2009) et signe leur lien au genre masculin pour cet auteur.

De notre point de vue, il y aurait alors un changement à l'extrême fin du phénomène mégalithique, avec les stèles-menhirs dont la forme arrondie, plus "unisexe", supporte des représentations tant masculines que féminines. Cette ambivalence pourrait alors correspondre également à un changement fonctionnel des pierres dressées qui passeraient de représentations uniquement masculines et peut-être génériques (de type avertissement, borne entre deux mondes, représentation de la puissance du clan ou de l'individu, vecteurs de concepts religieux...), à des représentations plus individuelles marquées par des portraits de personnages réels, peut-être les représentants illustres d'un lignage. Dans ce même raisonnement, on peut imaginer que la stèle féminine de Lutry soit masculinisée au moment de sa réutilisation comme membre d'un mur protecteur et que l'extrémité très étrange de la branche droite du boudrier représente en fait une hache (ou peut-être une crosse), comme cela est attesté dans les stèles du Midi, par exemple à Jasse du Terral ou à Malvielle (Maillé 2010).

6.6 Discussion : mégalithes, sociétés et scénarios

Il existe des exemples ethnologiques de manifestations mégalithiques dans plusieurs types de sociétés : société ostentatoire à "big man", à grade ou à système de dons et contre-dons, ou société semi-étatique à classe d'âge, lignagère ou démocratique, voire société étatique à royauté selon la classification de Alain Testart (2005). Comment déterminer si ces manifestations découlent d'une démonstration de générosité d'une partie de la société, s'il s'agit pour un individu de "payer" son accession à un grade supérieur, pour un lignage ou un clan de faire la démonstration de sa force face à un adversaire sommé de rendre la pareille,

de la démonstration de la force ou de la gloire d'un seul ? Ceci, quelles que soient par ailleurs les fonctions propitiatoires, de prestige ou commémoratives des monuments.

Dans tous les cas, la construction des monuments demande les efforts conjugués d'un nombre certain d'individus, dépassant le cadre strictement familial ou même villageois. Une certaine hiérarchie ou du moins une coordination forte est nécessaire à ce genre de travaux. Reste à savoir si ces efforts sont volontaires ou non, si la force qui les réunit est coercitive, cooptée ou participative.

Pour tenter de répondre à ces questions, la première étape est d'essayer de déterminer le type de société dans lequel on se trouve et pour cela, nous utiliserons les travaux d'Alain Gally (2006a, 2011) et Alain Testart (2005 et 2012), basés pour ce dernier sur des réflexions sophistiquées et fécondes intégrant la profondeur historique et l'évolution des sociétés. Il faut aussi souligner l'importance du colloque "Chamblandes" (Moinat et Chambon 2007) qui a permis de clarifier la séquence chronologique du 5^e millénaire dans le cas de la Suisse occidentale.

A. Gally, qui pose sa réflexion essentiellement sur les données sédunoises, propose que les premiers monuments mégalithiques du 5^e millénaire se situent dans une société à richesse ostentatoire, à la structure sociale minimaliste et au pouvoir non héréditaire de type "big man". Il compare la société néolithique aux sociétés de Nouvelle-Guinée, en incluant la production et les réseaux d'échange de haches. Son raisonnement sur les nécropoles de type Chamblandes et sur les alignements de menhirs doit être revu sur la base des nouvelles données : il n'existe pas en fait d'évolution sensible dans les pratiques funéraires ; le phénomène Chamblandes est quasiment restreint au 5^e millénaire et l'alignement de Lutry ne peut pas être associé au Néolithique moyen. De plus, il reste un énorme point d'interrogation concernant les pratiques funéraires du 4^e (et même du 5^e millénaires pour la région des Trois-Lacs). Néanmoins, nous pouvons prendre à notre compte une grande partie des données archéologiques réquisitionnées et leurs interprétations. Dès le 5^e millénaire et le début du mégalithisme, les tombes, majoritairement individuelles, montrent des différences de dotations importantes, symptômes d'inégalités dans l'acquisition de biens de prestige (pectoraux en défenses de sanglier, matières premières d'origine lointaine, objets à fort investissement...) et l'accumulation de richesses. Malgré tout, les nécropoles

semblent réunir la majorité de la population sans discrimination, les gravures des menhirs sont non anthropomorphes (symboles, haches, orants) et peuvent être considérées comme représentant un concept commun ; des menhirs semblent protéger certaines nécropoles. L'emprise de l'homme sur le milieu reste relativement discrète, avec une forte mobilité de l'habitat et des villages de petite taille.

Tout ceci pourrait donc bien correspondre à une société à richesse ostentatoire avec échanges cérémoniels, notamment dans le cadre du paiement de la fiancée. Dans ces sociétés, la hiérarchie sociale est fondée sur la capacité à redistribuer les richesses. Il peut également exister un système de grades à gravir en payant des coûts d'acquisition de plus en plus élevés, notamment pour les guerriers. La société Vanuatu en Mélanésie connaît ainsi différents types de mégalithes liés à l'acquisition de grades : menhirs se groupant en alignements ou en cercles, chacun étant à la fois le symbole du pouvoir d'un vivant et le souvenir d'un mort, représentant le statut présent d'un vivant et tourné vers le passé. L'abandon des mégalithes est alors lié à leur mort sociale (changement de croyance) ou à la disparition de la com-

munauté. Les résonances avec ce qu'on observe en Suisse occidentale sont convaincantes.

Nous estimons qu'une société sans hiérarchie fixe et encore moins héréditaire, à richesse ostentatoire basée sur l'échange avec paiement de la fiancée et acquisition de grades par les hommes sous la forme de menhirs gardant la frontière entre terre et eau, rend bien compte des faits archéologiques (fig. 197).

À l'ouest du Plateau suisse, le 4^e millénaire échappe presque complètement au phénomène mégalithique et on ne connaît pas les pratiques funéraires. Par contre, l'habitat lacustre est très bien connu et l'extraordinaire préservation de l'architecture et du mobilier conduit à formuler quelques hypothèses quant à la société. Les villages lacustres du Cortaillod, formés de petites maisons, ont des durées de vie courtes, de l'ordre d'une vingtaine d'années, mais ce sont en partie les mêmes communautés qui reviennent périodiquement occuper les baies. Les maisons ne se différencient pas, sauf des maisons liées à des pratiques collectives artisanales ou festives. Les échanges de petites quantités de biens d'origine

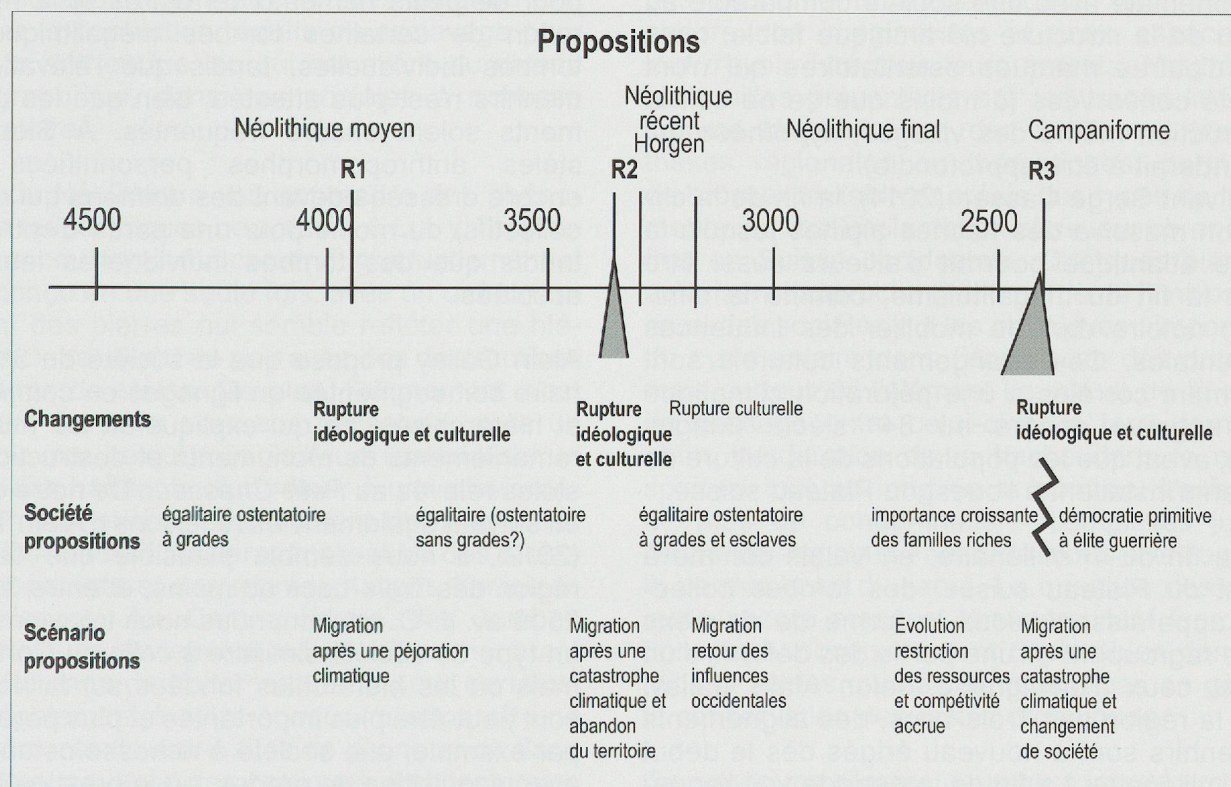


Fig. 197. Tableau de synthèse du scénario proposé avec l'évolution des sociétés pour expliquer les trois ruptures observées, les triangles marquent les catastrophes climatiques.

lointaine continuent (silex, haches en aphanite ou alpines), mais dans des proportions bien moindres. En l'absence de dépôts funéraires, on trouve ces biens dans l'habitat, très usés, avec un abandon restreint d'objets encore fonctionnels (Joye 2008, Winiger *et al.* 2011). Les populations restent mobiles, il ne semble pas y avoir de pouvoir coercitif et la compétition entre villages paraît faible, sans stigmates de violence, avec parfois la cohabitation de deux villages dans la même baie. Il existe tout de même une tendance au regroupement par quartier ou par village des individus de même origine et des liens d'échanges privilégiés et pérennes entre communautés (Burri 2007, Burri-Wyser et Loubier 2011).

De notre point de vue, malgré un changement manifeste des pratiques : mode d'habitat, rituel funéraire, abandon du mégalithisme et même absence de marques d'ostentation si ce n'est le bâtiment sur butte de La Tène, *Les Piécettes* (Honegger 2001), il ne semble pas que la société soit plus hiérarchisée qu'au 5^e millénaire. Ceci malgré l'investissement que demande la construction réitérée de génération en génération de villages entiers, impliquant une coordination certaine des différentes maisonnées. Une hypothèse pour expliquer les changements pourrait être celle d'une migration de population depuis l'aire orientale avec une société comparable au niveau de la structure hiérarchique faible, mais avec d'autres marques ostentatoires qui n'ont pas été conservées (à moins que ce ne soit la construction même des villages, hypothèse qui demanderait à être approfondie).

En suivant Serge Cassen (2014), la fin de la circulation massive des haches alpines jusqu'à la façade atlantique pourrait d'ailleurs aussi être liée à la fin du mégalithisme, comme la diminution notoire dans le mobilier des influences occidentales. Ces changements culturels sont également corrélés à une péjoration climatique qui s'aggrave encore au 3^e siècle (Magny 2008), avant que les populations de la culture de Horgen s'installent à l'ouest du Plateau suisse.

Dès la fin du 4^e millénaire, en Valais comme à l'ouest du Plateau suisse, des tombes collectives apparaissent, sous la forme de dolmens qui ne regroupent qu'une partie des défunts d'un village, ceux d'un lignage, selon Alain Gallay. Dans la région des Trois-Lacs, des alignements de menhirs sont à nouveau érigés dès le début du 3^e millénaire. La fin de la période voit l'apparition de tombes individuelles mégalithiques au Campaniforme, parallèlement à l'abandon des villages lacustres. À Lutry, c'est également à

la fin du Néolithique, juste avant le Campaniforme, qu'est construit le monument avec sa stèle anthropomorphe. Au niveau climatique, on assiste à une amélioration vers 3200 av. J.-C. avec une baisse du niveau des lacs. Cette période clémente perdure jusqu'à vers 2450 av. J.-C. où on assiste à des bouleversements climatiques majeurs avec une baisse de la température et une augmentation de l'humidité amenant une remontée brutale du niveau des lacs (Magny 2012).

Le Néolithique final lacustre, contemporain des dolmens collectifs, est marqué par un accroissement constant du nombre, de la taille et de la durée de vie des villages, indiquant une augmentation de la population et une mobilité plus faible, tandis que la planification des constructions est plus stricte. Les influences occidentales réapparaissent. Des importations massives de lames de silex standardisées font pendant à la fabrication intensive de haches-marteaux produites dans les villages littoraux, qui sont sans conteste des biens ostentatoires, à faible intérêt fonctionnel (Thirault 2004, Joye 2013), et que l'on retrouve en France occidentale, même en faible quantité, alors que reprennent les exportations des grandes haches alpines (Thirault 2004).

Le Campaniforme voit l'abandon de ces villages pour de petits hameaux terrestres et la récupération de certaines tombes mégalithiques en tombes individuelles, tandis que l'élévation de menhirs n'est plus attestée, bien que les alignements soient encore fréquentés. À Sion, des stèles anthropomorphes personnifiées sont encore dressées devant des dolmens qui restent collectifs, du moins pour une partie d'entre eux, tandis que des tombes individuelles leur sont accolées.

Alain Gallay propose que la société du 3^e millénaire soit segmentée en lignages en compétition et hiérarchisés, ce qui expliquerait les multiples remaniements de monuments et destructions de stèles relevés au *Petit-Chasseur*. De notre côté et en suivant également les réflexions d'Alain Testart (2012), il nous semble plausible que dans la région des Trois-Lacs au moins, et entre 3300 et 2500 av. J.-C. environ, nous nous trouvions dans un type de société similaire à celle du Cortaillod, mais où les hiérarchies fondées sur la richesse sont peut-être plus importantes et plus pérennes : par exemple, une société à richesse ostentatoire avec acquisition de grades, où le prestige lié aux grades est renforcé.

En effet, les sites-refuges naturels ne sont pas fréquentés, sauf entre la fin du Néolithique moyen

et le Horgen, période marquée par un changement culturel sans doute dû à un mouvement de population depuis l'est précédé par un hiatus d'occupation et par un désordre climatique. Le Lüscherz, avec à nouveau des édifications d'alignements de pierres dressées, correspondrait alors à une autre migration de population, cette fois depuis l'ouest, dans la culture orientale du Horgen, avec un retour de conditions climatiques plus favorables. La planification plus stricte des villages apparaît dès la fin du Néolithique moyen (Hafner et Suter 2000) et la densification de la population autour des lacs semble se faire pacifiquement ; les villages sont occupés continûment durant des siècles (Winiger 2008 et 2014) ; les pratiques cultuelles avérées autour des menhirs ne diffèrent pas particulièrement de celles du 5^e millénaire.

Par contre, l'apparition des stèles anthropomorphes en fin de période peut matérialiser une prise de grade individuelle ou la plus grande importance des guerriers. Le déficit patent en sépultures peut correspondre en partie à des pratiques funéraires qui perdureraient depuis le Néolithique moyen, période pour laquelle elles sont tout simplement inconnues dans la région ! Mais il y a aussi sans doute une sélection des individus présents dans les dolmens, soit que ces derniers ne recueillent que les morts les plus riches ou appartenant aux familles de guerriers, soit que la population réduite en esclavage pour dette en soit exclue, ce qui est avéré au niveau ethnographique, dans des sociétés à richesse ostentatoire.

La fin du Néolithique voit apparaître des phénomènes mégalithiques nouveaux. À Lutry, l'alignement ne peut avoir été construit graduellement et a été conçu en une seule fois, avec un ordonnancement des pierres qui semble refléter une hiérarchie claire, allant de pair avec des destructions anciennes de stèles. De plus, l'alignement n'est plus une frontière avec ses passages, mais un véritable mur, ce qui peut d'ailleurs matérialiser un espoir des habitants d'un retour à une pluviométrie normale et d'un abaissement du niveau des eaux. De surcroît, la personnalisation des stèles devient patente et des représentations féminines apparaissent. Au Campaniforme, les tombes mégalithiques deviennent individuelles, marquant une différence de traitement nette pour certains. C'est également à cette époque qu'apparaît une complémentarité entre sites de plaine et de flanc de montagne, avec des pratiques architecturales différenciées répondant à une exploitation de terroirs variés qui peut être prise en charge par des groupes différents (Burri-Wyser *et al.* 2014).

Il nous semble, à la suite d'A. Gallay (2011) et A. Testart (2012), qu'une société de type démocratie primitive avec conseil des aînés et développement d'une caste de guerriers rendrait compte des observations archéologiques pour le Campaniforme. La transition fin du Néolithique/Campaniforme peut également correspondre à un changement d'une partie de la population, comme cela a été montré au *Petit-Chasseur* (Desideri 2011). Il peut s'agir d'une prise de pouvoir par des guerriers étrangers récupérant les sites spectaculaires sans en connaître ni en respecter l'histoire, comme supposé pour l'Europe orientale (Jeunesse 2014) et comme le suggère le site de Cortaillod, *Petit Ruz*. La personnification des stèles du Néolithique final ainsi que la présence de stèles féminines peut également matérialiser le renforcement éphémère des lignages lors de la brutale péjoration climatique doublée de la pression possible de populations orientales à la fin du Néolithique. Ce renforcement a pu être balayé par l'irruption des Campaniformes et leur système de démocratie primitive à élite guerrière qui annonce, comme le montre O. Lemerrier (2011), les temps protohistoriques.

6.7 Bilan et perspectives

Les monuments mégalithiques qui marquent encore nos imaginations et notre espace sont loin d'avoir livré tous leurs secrets. Malgré tout, les fouilles préventives sur les tracés linéaires, comme la publication des fouilles et les synthèses régionales ou thématiques, permettent de broser un tableau précis des types de monuments, de leur implantation et de leur chronologie fine en Suisse occidentale. Quelques éléments autorisent l'approche d'une partie de l'univers spirituel des sociétés qui les ont élevés : importance du cycle solaire dans l'orientation des dolmens, mais surtout de l'élément liquide et de la notion de passage entre celui-ci et la terre ferme, et enfin, perdurance de la hache dans le monde spirituel tout au long de la période. L'existence de rites de condamnations complexes jusqu'à l'aube de l'époque moderne nous interroge sur la permanence du sacré. La question des rituels reste encore presque étrangère, tant les conditions taphonomiques sont déplorables dans des milieux acides qui ne permettent pas en général la conservation des restes organiques.

Ce panorama s'insère dans un contexte archéologique et environnemental de mieux en mieux connu, qui permet surtout de mieux cibler l'éventail des questions socio-culturelles qui restent ouvertes.

Nous avons tenté de proposer un scénario historique tenant compte des recherches ethnologiques nées des réflexions sur la classification des sociétés et leur évolution, qui postulent la possibilité du passage de sociétés à richesses ostentatoires et prises de grades peu hiérarchisées à des démocraties primitives à castes militaires et conseil des aînés, mais il est évidemment sujet à remise en question.

Les plans de villages du Néolithique lacustre et l'analyse spatiale des vestiges révèlent des sociétés qui semblent peu hiérarchisées et peu compétitives jusqu'au Campaniforme, malgré une planification de plus en plus stricte de l'espace villageois, sauf lors d'épisodes brefs qui voient des changements culturels et climatiques brusques.

Durant le Néolithique moyen, la labilité de l'habitat s'oppose à la permanence des monuments mégalithiques et des nécropoles. Les orientations préférentielles de l'habitat se standardisent dès le début du 3^e millénaire, avec des villages de plus en plus pérennes, et s'alignent sur celles des monuments mégalithiques. Ceci devient évident au Campaniforme et au Bronze ancien, périodes où la compétition et le rôle des individus semblent s'intensifier, tandis que le climat se détériore et se reflète aussi dans le domaine mégalithique, avec la personnalisation des stèles, puis l'apparition de tombes individuelles.

La quasi absence de vestiges funéraires des 4^e et 3^e millénaires à l'ouest du Plateau suisse, hors vallée du Rhône, ne permet pas à l'heure actuelle de discuter les questions d'éventuelles migrations de population correspondant à des changements de la culture matérielle, du recrutement des inhumés, de différences sociales ou d'autres problèmes d'ordre démographique.

Ce sont évidemment parmi les grandes questions qui restent en suspens, bien que la culture matérielle permette au moins la mise en évidence de mouvements de balancier entre est et ouest dans les influences stylistiques.

Dans ce scénario, deux faits sont remarquables. D'une part, le mégalithisme des pierres dressées est lié aux influences occidentales et aux exportations des grandes haches alpines ou des haches-marteaux. D'autre part, les changements culturels coïncident avec des fluctuations climatiques.

Sans se cantonner à des explications causalistes primaires, on peut imaginer que les réactions des populations à des péjorations climatiques brutales aient pu inclure des modifications des types de société avec une compétition accrue entre les acteurs, d'autant plus si cela se trouve couplé avec des mouvements de population.

Outre les études de la culture matérielle, les plans complets d'établissements et l'analyse spatiale de l'espace villageois, ainsi que la connaissance de l'implantation régionale des sites, sont indispensables pour restreindre au moins une partie de l'éventail des possibilités. Elles permettent d'examiner les questions de la planification, les traces de compétition, les éventuelles différences entre maisonnées, des complémentarités économiques entre sites, la densité de population... Dans cette perspective, les observations de vestiges même fugaces d'occupations peu marquées ou dans des conditions sédimentaires peu propices à la conservation optimale des restes prennent tout leur sens. Enfin, le catalogue des exemples ethnologiques demande à être complété et surtout ordonné de manière à fournir un outil de référence utile, notamment en permettant de séparer le contingent, dépendant des histoires originales locales, du nécessaire comme le cadre socio-économique.

Il reste indispensable de mobiliser l'ensemble des connaissances tant archéologiques qu'environnementales et ethnologiques pour comprendre le phénomène mégalithique, qui a l'avantage de présenter une architecture spectaculaire, mais l'inconvénient de se trouver dans des contextes archéologiques souvent pauvres ou remaniés. Le cadre interprétatif reste réduit par la difficulté à dégager les régularités, tant les connaissances sont dépendantes des minces fenêtres sur le passé que représentent les découvertes archéologiques et du côté anecdotique inhérent à chacune d'entre elles.

Ainsi, ces mégalithes qui marquent le paysage vaudois et qui sont parmi les seuls vestiges préhistoriques déchiffrables par les néophytes, permettent-ils aussi de s'interroger de manière plus pointue sur les sociétés du passé et leurs évolutions et restent-ils un sujet de recherche stimulant.